



MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2024



JUIN 2025

BURKINA FASO

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL
ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**

Tableau de bord statistique

2024

JUIN 2025

Avant-propos

La maîtrise des données statistiques est aujourd'hui une condition incontournable pour la planification, le pilotage et l'évaluation des politiques publiques. Conformément aux dispositions du décret n°2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national (SSN), les ministères sont appelés à produire régulièrement des outils statistiques sectoriels afin d'éclairer la décision publique et de garantir la transparence dans la gestion.

Dans cette optique, le Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS) produit chaque année un annuaire statistique, accompagné d'un tableau de bord, contribuant à une meilleure compréhension des dynamiques dans les domaines de la fonction publique, du travail et de la protection sociale. Ces outils permettent non seulement d'apprécier l'évolution des indicateurs clés, mais également de renforcer l'aide à la décision au profit des autorités, tout en offrant aux usagers un accès élargi à des données fiables.

Le présent tableau de bord statistique, élaboré selon une approche participative, restitue les principales tendances observées sur la période 2020-2024. Il porte sur les ressources humaines, les effectifs de la fonction publique, ainsi que sur les enjeux liés à l'emploi, aux conditions de travail et à la protection sociale.

Je saisis cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à l'ensemble des structures et des acteurs qui ont contribué à la production de ce document.

Je formule le vœu que ce tableau de bord réponde aux attentes de tous les utilisateurs, et j'en appelle à une mobilisation accrue de l'ensemble des structures du ministère ainsi que des partenaires, en vue de renforcer la qualité et la régularité de la production statistique.

J'encourage par ailleurs tous les acteurs à s'approprier cet outil et à œuvrer, ensemble, à la consolidation d'un système d'information performant au service de l'efficacité administrative et du développement durable.

**Le Ministre de la Fonction publique,
du Travail et de la Protection sociale**



Sommaire

Avant-propos	3
Sommaire.....	4
Sigles et abréviations	5
Tableau synoptique	6
Liste des tableaux	10
Liste des graphiques.....	11
1. RESSOURCES DU MFPTPS.....	13
1.1. Personnel.....	13
1.2. Budget.....	15
2. STATISTIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE	17
2.1. Effectif des agents de la fonction publique d'Etat	17
2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d'Etat	20
2.3. Recrutements	22
2.4. Formation professionnelle.....	31
2.5. Départ à la retraite	35
3. STATISTIQUES DU TRAVAIL	37
3.1. Contrôle d'établissements.....	37
3.2. Infractions à la législation du travail	39
3.3. Conflits de travail.....	41
3.4. Mouvements des travailleurs	45
3.5. Contrats de travail	47
3.6. Travail des enfants	49
4. STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE	51
4.1. Risques professionnels.....	51
4.2. Retraites et prestations dans le secteur public et privé	55
Table des matières	68

Sigles et abréviations

AGRE	Agence générale de recrutement de l'Etat
ASCE-LC	Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption
BIT	Bureau international du travail
CARFO	Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGT	Direction générale du travail
DRH	Direction des ressources humaines
DRTPS	Direction régionale du travail et de la protection sociale
FCFA	Franc des communautés financières d'Afrique
GSP	Garde de sécurité pénitentiaire
MATM	Ministère de l'administration territoriale et de la mobilité
MCCAT	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MEBAPLN	Ministère de l'enseignement de base, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MESFPT	Ministère de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et technique
MFPTPS	Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale
MJDH	Ministère de la justice et des droits humains
MS	Ministère de la santé
MSECU	Ministère de la sécurité
PVE	Procès-verbal d'exécution
PVI	Procès-verbal d'infraction
SIGASPE	Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat
SP-MABG	Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance
TAMA	Taux d'accroissement moyen annuel
SP-CEFP-VEP	Secrétariat permanent de la coordination des établissements de formation professionnelle et de la valorisation de l'expertise publique

Tableau synoptique

Intitulé de l'indicateur	2020	2021	2022	2023	2024
	Niveau de l'indicateur				
Agents de la fonction publique d'Etat					
Effectif des agents	216 837	223 644	229 934	232 163	236 263
Statut général	189 326	194 655	200 037	200 289	203 258
Statut de la police nationale	18 884	19 194	19 732	20 366	20 894
Statut de la GSP	2 818	2 903	3 235	3 573	3 890
Statut des greffiers	715	810	898	987	1 028
Statut des eaux et forêts	2 651	2 932	3 160	3 213	3 192
Statut de la douane	1 750	1 716	1 689	1 634	1 716
Statut des magistrats	693	691	668	657	682
Statut des enseignants-chercheurs	-	720	488	1 417	1 553
Statut du personnel membre de l'ASCE-LC	-	23	27	27	50
Ministères	215 177	222 006	228 167	230 489	234 403
Autres institutions publiques	1 660	1 638	1 767	1 674	1 860
Femmes	72 775	74 693	76 628	76 825	77 433
Hommes	144 062	148 951	153 306	155 338	158 830
Dépenses de personnel pour les agents de la FP d'Etat					
Montants totaux (en milliards de Fcfa)	699	729,8	714,89	708,4	723,7
Personnes concernées	199 424	204 310	192 589	191 932	196 236
Montant des dépenses sur les femmes (en milliards de Fcfa)	213	225,1	212,0	201,5	205,4
Nombre de femmes concernées	67 247	69 074	61 053	60 013	61 353
Montant des dépenses sur les hommes (en milliards de Fcfa)	486	504,6	502,9	506,9	518,3
Nombre d'hommes concernés	132 177	135 236	131 536	131 919	134 883
Montant des dépenses des agents du statut général (en milliards de Fcfa)	582	606,8	588,2	573,5	585,4
Nombre d'agents du statut général concernés	172 316	176 166	163 341	161 741	165 292
Montant des dépenses des agents du statut de la police nationale (en milliards de Fcfa)	79	79	81,9	84,6	88,3
Nombre d'agents du statut de la police nationale concernés	18 745	18 968	19 442	19 839	20 285
Montant des dépenses des agents du statut de la GSP (en milliards de Fcfa)	8	8,5	9,2	12,3	12,3
Nombre d'agents du statut de la GSP concernés	2 794	2 875	3 209	3 535	3 846
Montant des dépenses des agents du statut des greffiers (en milliards de Fcfa)	3	3	3,2	3,7	3,7
Nombre d'agents du statut des greffiers concernés	706	792	818	967	974
Montant des dépenses des agents du statut des magistrats (en milliards de Fcfa)	10	10,8	9,9	9,6	9,7
Nombre d'agents du statut des magistrats concernés	620	680	660	638	658
Montant des dépenses des agents du statut de la douane (en milliards de Fcfa)	9	8,6	8,4	8,2	7,9
Nombre d'agents du statut de la douane	1 755	1 733	1 681	1 634	1 594
Montant des dépenses des agents du statut des eaux et forêts (en milliards de Fcfa)	9	9,9	10,4	12,1	11,3
Nombre d'agents du statut des eaux et forêts concernés	2 488	2 686	3 065	3 111	3 061
Montant des dépenses des agents du statut enseignants-chercheurs (en milliards de Fcfa)	-	2,94	3,4	3,8	4,5
Nombre d'agents du statut des enseignants-chercheurs concernés	-	387	350	440	477

Intitulé de l'indicateur	2020	2021	2022	2023	2024
	Niveau de l'indicateur				
Montant des dépenses des agents du statut personnel membre de l'ASCE-LC (en milliards de Fcfa)	-	0,41	0,4	0,4	0,6
Nombre d'agents du statut personnel membre de l'ASCE-LC concernés	-	23	23	27	49
Effectifs des personnels intégrés et/ou engagés					
Ensemble des personnels	9 940	7 911	7 107	4 258	4 417
Statut général	8 694	7 116	5 635	2 948	3 096
Statut de la police nationale	808	454	700	749	745
Statut de la GSP	139	99	356	348	335
Statut des greffiers	99	101	98	96	58
Statut des eaux et forêts	86	133	236	92	0
Statut des magistrats	99	0	0	0	36
Statut de la douane	15	8	10	0	142
Statut des enseignants-chercheurs	-	-	72	25	5
Ministères	9 878	7 862	6 997	4 256	4 403
Autres institutions publiques	62	49	110	2	14
Femmes	2 944	2 258	1 999	710	823
Hommes	6 996	5 653	5 108	3 548	3 594
Concours de la Fonction publique					
Concours directs suivi de formation					
Nombre de concours directs ouverts	91	86	138	233	190
Postes à pourvoir	4 732	4 702	6 173	8 453	6 270
Postes pourvus	4 571	4 306	5 876	7 835	6 074
Concours directs sans formation					
Nombre de concours sans formation ouvert	89	173	-	-	-
Postes à pourvoir	4 113	6 218	-	-	-
Postes pourvus	3 630	4 428	-	-	-
Sélection sur dossiers					
Ensemble des agents recrutés sur sélection de dossier	261	347	197	32	27
Femmes	79	145	64	8	8
Hommes	182	202	133	24	19
Concours professionnels					
Nombre de concours professionnels ouverts	209	149	172	179	172
Postes à pourvoir	3 135	3 490	5 323	5 754	4 390
Postes pourvus	2 832	2 721	32 627	7 189	4 916
Candidatures					
Concours directs suivi de formation	1 203 974	1 315 534	2 137 232	2 073 265	2 220 759
Concours professionnels	34 069	28 634	85 137	43 346	43 630
Effectifs de personnes en cours de formation	25 904	n.d	24 663	29 945	28 290
Femmes	8 859	n.d	6 675	10 101	8 628
Hommes	17 045	n.d	17 988	19 844	19 662
Effectif des nationaux	25 103	n.d	24 065	28 790	27 443
Effectif des non nationaux	801	n.d	598	1 155	847
Inscrits sur titre nationaux	5 837	n.d	5 807	7 118	4 687
Effectifs de personnes ayant achevé la formation	13 063	n.d	9 726	11 601	13 250
Femmes diplômées	4 337	n.d	2 846	3 788	4 324
Hommes diplômés	8 726	n.d	6 880	7 813	8 926

Intitulé de l'indicateur	2020	2021	2022	2023	2024
	Niveau de l'indicateur				
Nationaux diplômés	12 687	n.d	9 471	11 193	12 772
Non nationaux diplômés	376	n.d	255	408	478
Inscrits sur titre nationaux diplômés	2 542	n.d	2 151	3 137	2 450
Départs effectifs à la retraite					
Ensemble des départs à la retraite	1 268	1 522	1 838	1 832	1 639
Statut général	1 092	1 319	1 611	1 621	1 457
Statut de la police nationale	111	117	119	110	81
Statut de la GSP	4	15	18	9	13
Statut des greffiers	3	5	7	5	5
Statut des eaux et forêts	25	26	28	18	21
Statut de la douane	20	31	47	39	30
Statut des magistrats	13	9	8	5	8
Statut des enseignants-chercheurs	0	0	0	25	22
Femmes	371	431	549	543	466
Hommes	897	1 091	1 289	1 289	1 173
Contrôle d'établissement					
Nombre d'établissements contrôlés	1 590	1 853	1 920	1 825	2 215
Infractions par type de résolution					
Nombre d'infractions	93 001	100 663	97 883	91 494	10 0540
Nombre d'observations	27 989	21 613	23 639	20 994	20 109
Nombre de mises en demeure	64 846	78 668	74 244	70 500	80 431
Nombre de PVI établis	14	350	13	30	22
Nombre de PVA établis	152	32	155	529	202
Issue de résolution des litiges					
Conciliation	5 720	6 854	4 987	11 309	9 807
PV d'exécution	200	213	65	157	861
Non conciliation	7 234	7 438	5 584	8 349	9 654
Sommes dues (en millions de FCFA)	919,79	1 576,84	624,02	2 256,78	1 934,99
Conflits					
Conflits individuels	4 178	5 103	3 711	6 554	7 002
Conflits collectifs	10	9	9	7	12
Mouvement des travailleurs					
Embauches	2 582	2 713	1 718	1 237	1 771
Licenciements	1 241	1 021	1 421	283	415
Démissions	236	85	272	246	88
Retraites	59	27	36	27	25
Décès	0	1	0	0	0
Licenciements pour fermeture	26	25	0	22	57
Fin de contrat	0	3	11	8	44
Contrats de travail (nationaux et non nationaux)					
CDD	1 605	1 567	1 319	1 466	1 793
CDI	384	641	506	479	682
Enfants trouvés en situation de travail					
Garçons	1 073	1 021	1 332	821	846
Filles	450	446	446	56	89

Intitulé de l'indicateur	2020	2021	2022	2023	2024
	Niveau de l'indicateur				
Enquêtes accidents du travail et de maladies professionnelles					
Maladies professionnelles	0	0	0	0	0
Accidents du travail	358	423	344	314	202
Accidents non professionnels	12	2	0	1	1
Maladies non professionnelles	1	0	0	0	0
Montant des prestations servies par la CNSS (en millions de FCFA)					
Prestations familiales	7 410,85	8 560,41	9 136,06	11 005,37	11 180,19
Risques professionnels	924,13	1 025,34	973,73	1 061,24	1 074,11
Pension de retraite vieillesse	26 322,73	30 858,06	32 972,33	35 440,93	38 235,88
Bénéficiaires des prestations à la CNSS					
Allocataires	84 401	88 587	91 085	93 233	97 378
Accidents du travail et Maladies professionnelles	1 383	1 334	1 330	1 202	1 171
Pensionnés de retraite vieillesse	25 166	26 415	27 873	29 042	29 042
Effectifs des retraités enregistrés à la CARFO					
Civils (agents de la fonction publique d'Etat et magistrats)	18 960	20 308	21 714	23 198	22 652
Militaires	6 936	6 967	6 933	6 851	6 699
Femmes	5 524	6 050	6 619	7 152	7 044
Hommes	20 372	21 225	22 028	22 897	22 307
Montant de la pension de retraite payée à la CARFO (en milliards de FCFA)					
Civils (agents de la fonction publique d'Etat et magistrats)	28,35	32,1	35,23	38,44	44,92
Militaires	7,1	7,83	8,07	8,19	8,47
Femmes	7,6	8,78	9,81	10,76	11,52
Hommes	27,85	31,14	33,49	35,87	37,88
Effectifs des pensionnés à la CARFO					
Pension de retraite	25 896	27 275	28 647	30 049	29 351
Pension de conjoints survivants	15 331	15 958	16 619	17 103	17 134
Pension temporaire d'orphelins	3 680	4 897	5 277	5 480	5 812
Rente d'incapacité	280	325	362	423	551
Montant des pensions payées à la CARFO					
Pension de retraite	35,5	39,9	43,3	46,6	49,4
Pension de conjoints survivants	6,0	6,7	7,2	7,6	7,9
Pension temporaire d'orphelins	0,6	0,7	0,8	0,9	1,1
Rente d'incapacité	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3

Liste des tableaux

Tableau 1: Evolution des effectifs des agents du MFPTPS	14
Tableau 2: Evolution du budget du MFPTPS (montant en milliards FCFA)	16
Tableau 3: Evolution des effectifs des agents de la fonction publique d'Etat.....	19
Tableau 4: Evolution des effectifs des agents de la fonction publique d'Etat à la solde.....	21
Tableau 5: Evolution des dépenses de personnel des agents de la fonction publique d'Etat (en milliards de FCFA).....	21
Tableau 6: Nombre de concours directs suivi de formation	24
Tableau 7: Nombre de postes à pourvoir	24
Tableau 8: Evolution du nombre de candidats.....	24
Tableau 9: Evolution du ratio nombre de candidats pour un poste	24
Tableau 10: Ecart entre le nombre de postes à pourvoir et ceux pourvus.....	24
Tableau 11: Evolution du nombre de concours professionnels	28
Tableau 12: Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat	30
Tableau 13: Nombre de personnes en formation professionnelle	32
Tableau 14: Nombre de diplômés des EFP	34
Tableau 15: Effectif des départs à la retraite.....	36
Tableau 16: Nombre d'établissements contrôlés.....	38
Tableau 17: Nombre d'établissements contrôlés par branche d'activité.....	38
Tableau 18: Nombre d'établissements contrôlés par région.....	38
Tableau 19: Nombre moyen d'infractions à la législation du travail par établissement contrôlé.....	40
Tableau 20: Répartition des infractions par type de résolution	40
Tableau 21: Nombre de litiges	42
Tableau 22: Répartition des litiges et des sommes dues par région en 2024.....	42
Tableau 23: Nombre de conflits individuels.....	44
Tableau 24: Nombre de conflits collectifs.....	44
Tableau 25: Nombre de mouvements des travailleurs.....	46
Tableau 26: Evolution des contrats de travail	48
Tableau 27: Contrat de travail des nationaux par région	48
Tableau 28: Contrat de travail par branche d'activités	48
Tableau 29: Evolution du nombre d'enfants en situation de travail	50
Tableau 30: Accidents du travail et maladies professionnelles.....	52
Tableau 31: Accidents du travail et maladies professionnelles par région en 2024	52
Tableau 32: Nombre des accidents du travail et maladies professionnelles à la CNSS	53
Tableau 33: Nombre de retraités enregistrés à la CARFO.....	56
Tableau 34: Nombre d'ayants droit	58
Tableau 35: Répartition des veufs/veuves et des orphelins selon leur position géographique en 2024	59
Tableau 36: Montant de la pension de retraite payé (en milliards FCFA)	61
Tableau 37: Montant de la pension des veufs/veuves (en milliards FCFA).....	63
Tableau 38: Nombre d'employeurs affiliés	65
Tableau 39: Nombre de travailleurs immatriculés.....	65
Tableau 40: Nombre de bénéficiaires de pension.....	67
Tableau 41: Montant de la pension (en millions FCFA)	67

Liste des graphiques

Graphique 1: Pyramide des âges des agents du MFPTPS au 31 décembre 2024.....	14
Graphique 2: Evolution des effectifs des agents du MFPTPS par sexe	14
Graphique 3: Répartition des agents du MFPTPS au 31 décembre 2024 par emploi	14
Graphique 4: Répartition des agents du MFPTPS au 31 décembre 2024 par région	14
Graphique 5: Répartition du budget du MFPTPS au 31 décembre 2024 par nature de dépenses	16
Graphique 6: Evolution du budget du MFPTPS (en milliards de FCFA)	16
Graphique 7: Evolution du taux d'exécution du budget du MFPTPS (en %).....	16
Graphique 8: Evolution des effectifs des agents publics d'Etat	19
Graphique 9: Répartition des agents publics par catégorie en 2024	19
Graphique 10: Répartition des agents publics par tranche d'âge en 2024	19
Graphique 11: Répartition des agents publics par ministère en 2024	19
Graphique 12: Evolution des effectifs des agents publics d'Etat à la solde par sexe.....	21
Graphique 13: Répartition des agents publics d'Etat à la solde par statut en 2024	21
Graphique 14: Evolution des dépenses de personnel (en milliards de FCFA)	21
Graphique 15: Répartition des dépenses de personnel par catégorie en 2024.....	21
Graphique 16: Pourcentage des candidatures par diplôme utilisé.....	24
Graphique 17: Evolution du nombre de concours directs avec formation	24
Graphique 18: Répartition des candidats par le diplôme le plus élevé	25
Graphique 19: Pyramide des âges des candidats	25
Graphique 20: Evolution du nombre de postes à pourvoir	25
Graphique 21: Evolution du nombre de candidats	25
Graphique 22: Evolution du nombre de concours professionnels.....	28
Graphique 23: Nombre de postes à pourvoir par catégorie.....	28
Graphique 24: Répartition des candidatures par catégorie	28
Graphique 25: Répartition des candidats par nombre de dossiers	28
Graphique 26: Evolution du nombre d'agents intégrés.....	30
Graphique 27: Répartition du nombre d'agents intégrés par statut au 31 décembre 2024	30
Graphique 28: Répartition des agents intégrés par catégorie au 31 décembre 2024	30
Graphique 29: Répartition du nombre d'agents intégrés par ministères/institutions au 31 décembre 2024	30
Graphique 30: Evolution des effectifs des inscrits dans les EFPE par concours et par sexe.....	32
Graphique 31: Evolution des auditeurs libres inscrits dans les EFPE par statut de nationalité et par sexe	32
Graphique 32: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie en 2024	32
Graphique 33: Evolution du nombre de nationaux diplômés dans les EFPE par concours et par sexe	34
Graphique 34: Evolution des effectifs des auditeurs libres diplômés des EFPE par statut de nationalité et par sexe... 34	34
Graphique 35: Répartition du nombre de personnes diplômés des EFPE par catégorie en 2024	34
Graphique 36: Evolution des départs à la retraite.....	36
Graphique 37: Répartition des départs à la retraite par catégorie en 2024	36
Graphique 38: Répartition des départs à la retraite par statut en 2024.....	36
Graphique 39: Evolution du nombre d'établissements contrôlés.....	38
Graphique 40: Nombre moyen d'infractions à la législation du travail.....	40
Graphique 41: Répartition des infractions selon l'objet en 2023	40
Graphique 42: Evolution du nombre de litiges.....	42
Graphique 43: Evolution du nombre de litiges par issue du règlement en %.....	42
Graphique 44: Répartition des litiges par point de litige en 2024 en %	42
Graphique 45: Répartition des sommes dues à l'issue des règlements par point du litige en 2024 (en millions de FCFA)	42
Graphique 46: Evolution des conflits individuels	44
Graphique 47: Evolution des conflits collectifs	44
Graphique 48: Conflits individuels traités et taux de conciliation (en %)	44
Graphique 49: Répartition des mouvements de travailleurs par nature en 2024	46
Graphique 50: Evolution des embauches et des licenciements.....	46
Graphique 51: Evolution des contrats des nationaux	48
Graphique 52: Evolution des contrats des non nationaux.....	48
Graphique 53: Evolution des contrats par nature.....	48
Graphique 54: Evolution du nombre d'enfants trouvés en situation de travail 2020 à 2024	50
Graphique 55: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par région en 2024.....	50
Graphique 56: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par branche d'activité selon le sexe en 2024 .. 50	50
Graphique 57: Accidents du travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2024 (en %).....	52
Graphique 58: Accidents du travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé en 2024 (% (en %)).....	52

Graphique 59: Accidents du travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection en 2024 (en %)	52
Graphique 60: Evolution des accidents du travail de 2020 à 2024 (en %)	54
Graphique 61: Evolution des maladies professionnelles de 2020 à 2024 (en %)	54
Graphique 62: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon la circonstance de l'accident en 2024 (en %)	54
Graphique 63: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon le siège des lésions en 2024 (en %)	54
Graphique 64: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel en 2024	54
Graphique 65: Evolution du nombre de retraités femmes enregistrés à la CARFO entre 2020 et 2024 (en %)	56
Graphique 66: Evolution du nombre de retraités hommes enregistrés à la CARFO entre 2020 et 2024	56
Graphique 67: Evolution du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon le régime entre 2020 et 2024	56
Graphique 68: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon la durée dans la retraite en 2024 (en %)	56
Graphique 69: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon l'âge en 2024 (en %)	56
Graphique 70: Répartition du nombre de retraités inscrits à la CARFO selon la position géographique en 2024 (en %)	56
Graphique 71: Evolution des effectifs des ayants droit selon le type entre 2020 et 2024	58
Graphique 72: Répartition des veufs/ veuves par tranche d'âge en 2024 (en %)	58
Graphique 73: Evolution du nombre des veufs/ veuves selon le régime de leur conjointe/conjoint entre 2020 et 2024	58
Graphique 74: Evolution du nombre d'orphelin selon le régime des parents entre 2020 et 2024	58
Graphique 75: Evolution de la pension de retraite payé selon le régime (en milliards F CFA) entre 2020 et 2024	61
Graphique 76: Répartition du montant de la pension de retraite payée en 2024 selon la tranche d'âge des bénéficiaires (en milliards de FCFA)	61
Graphique 77: Répartition du montant de la pension de retraite payée en 2024 selon la durée dans la retraite (montants en milliards de FCFA)	61
Graphique 78: Evolution de la répartition du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le sexe entre 2020 et 2024 (en milliards FCFA)	63
Graphique 79: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le régime du conjoint/conjointe entre 2020 et 2024 (en milliards FCFA)	63
Graphique 80: Répartition de la pension de veuf/veuve payée selon la position géographique en 2024 (en %)	63
Graphique 81: Répartition annuelle des employeurs par type d'employeur en 2024	65
Graphique 82: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés de 2020 à 2024	65
Graphique 83: Evolution du nombre d'employeurs affiliés selon le type d'employeur et régime entre 2020 et 2024	65
Graphique 84: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés selon le sexe entre 2020 et 2024	65
Graphique 85: Répartition des bénéficiaires de pensions selon le type de pension en 2024 (en %)	67
Graphique 86: Répartition des pensionnés de retraite vieillesse selon la tranche d'âge en 2024 (en %)	67
Graphique 87: Evolution du montant de la pension entre 2020-2024 (en millions)	67

1. RESSOURCES DU MFPTPS

1.1. Personnel

Points saillants

- Plus de deux tiers (70,4%) des agents du MFPTPS sont de sexe masculin en 2024
- Plus de trois quart (77,5%) des agents sont en activité dans la région du Centre en 2024
- 66,4% des agents du MFPTPS ont un âge compris entre 31 et 45 ans

Commentaires

Au 31 décembre 2024, le Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS) compte 972 agents en activité, représentant 0,4% de l'ensemble des agents de la fonction publique d'Etat. Parmi ces agents, 684 sont de sexe masculin, soit 70,4%.

En ce qui concerne la répartition géographique, la région du Centre concentre 77,5% de l'ensemble des agents du ministère. Les agents exerçant dans les emplois spécifiques tels que les inspecteurs et contrôleurs du travail, ainsi que les conseillers, assistants et adjoints en gestion des ressources humaines et management des administrations, représentent 44,7% de l'effectif total, contre 49% en 2023, soit une légère baisse.

L'analyse de la pyramide des âges révèle que la tranche d'âge des 31-45 ans regroupe 66,4% de l'effectif total du ministère. Aucun agent n'est âgé de moins de 20 ans ni de plus de 60 ans. Le MFPTPS a un personnel jeune qui pourrait présenter un certain dynamisme.

Entre 2023 et 2024, les effectifs ont connu une augmentation de 49 agents, soit une progression de 5,3%. Cette hausse contraste avec la tendance observée sur la période 2020-2024, durant laquelle les effectifs ont diminué en moyenne d'environ 2% par an.

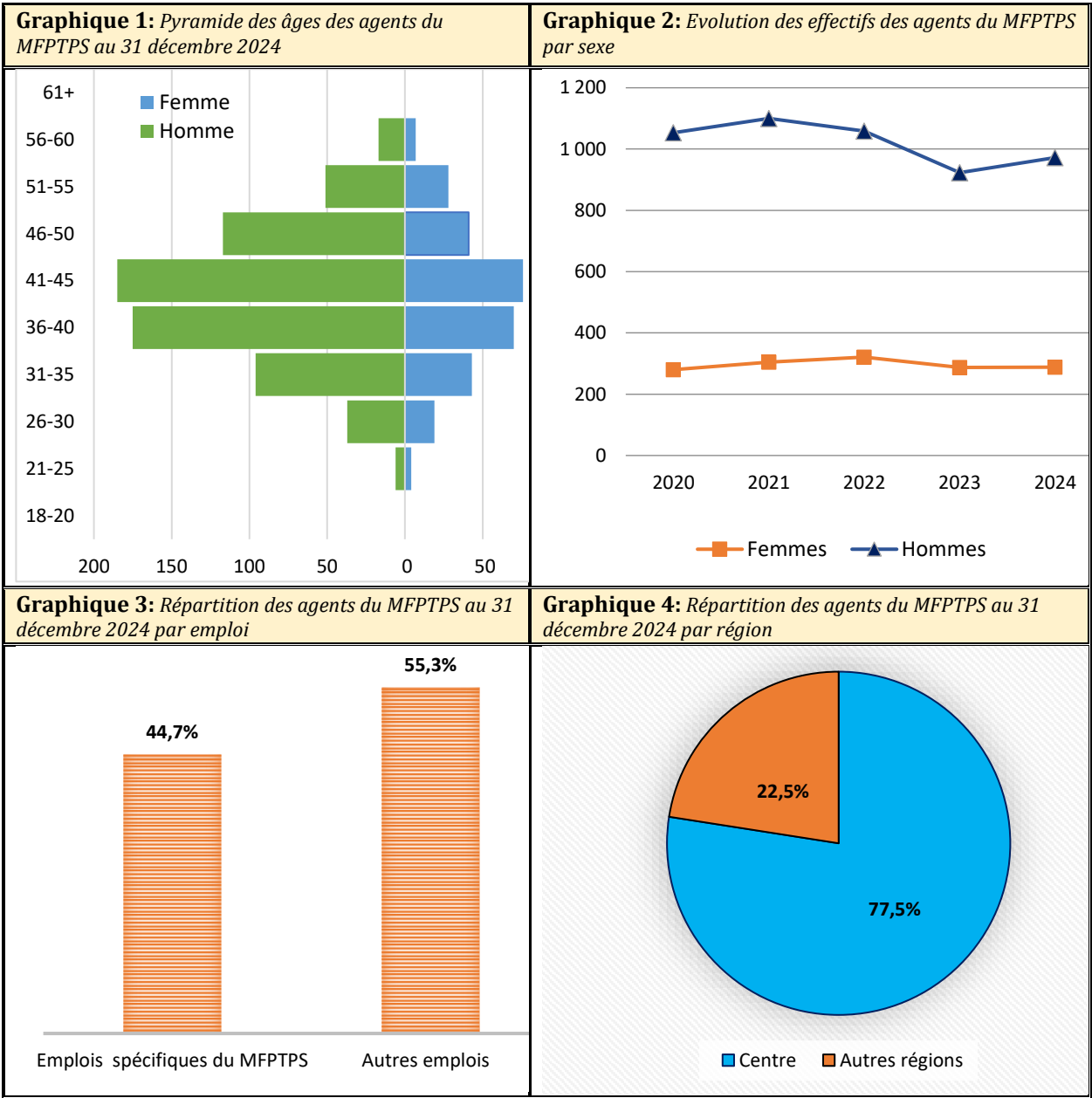
Fonction publique d'Etat : Corps de l'Etat qui englobe les services centraux des ministères et autres structures étatiques ainsi que leurs représentations déconcentrées au niveau local.

Personnel en activité : Ensemble des agents exerçant effectivement les fonctions afférentes à son emploi ou toute autre fonction qui lui a été attribuée au sein d'une administration centrale ou déconcentrée de l'Etat.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 1: Evolution des effectifs des agents du MFPTPS

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Effectif	% Homme	Nombre	%	Nombre	%	
972	70,4	49	5,3	-81	-7,7	-2



1.2. Budget

Points saillants

- Une augmentation du budget global de 8,2% en 2024
- Un taux d'exécution budgétaire de 98,8% en 2024
- Une augmentation des crédits budgétaires alloués aux investissements (9,3%) en 2024 par rapport aux années antérieures

Commentaires

En 2024, le budget du Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale s'est élevé à 17,1 milliards de FCFA, en hausse par rapport aux 15,8 milliards enregistrés en 2023, soit une augmentation de 8,2%. Cette progression s'inscrit dans une tendance de long terme, avec une croissance de la dotation budgétaire de près de 75,3% entre 2020 et 2024, correspondant à un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 15,1%.

La répartition des dotations par nature de dépenses durant cette période met en évidence une allocation spécifique des ressources. Les transferts courants ont représenté 41,3% du budget, tandis que les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel et les investissements ont représenté respectivement 27,6%, 21,8% et 9,3%.

Le taux d'exécution du budget a, quant à lui, connu des fluctuations au cours des cinq (05) dernières années, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 1,4%.

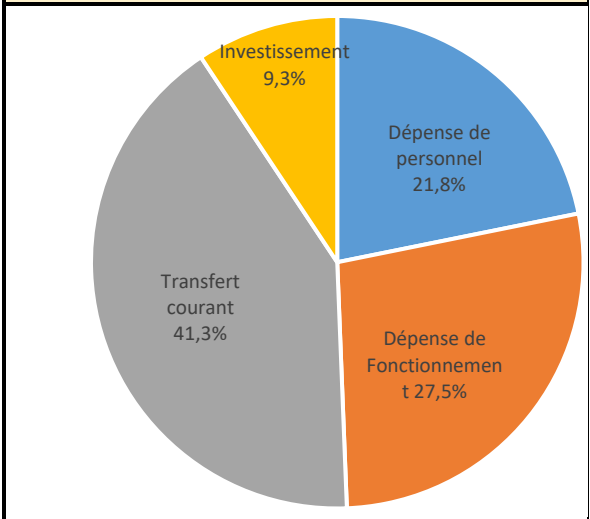
Taux d'exécution budgétaire : Rapport entre l'exécution budgétaire et la dotation budgétaire

Source de données : *Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS*

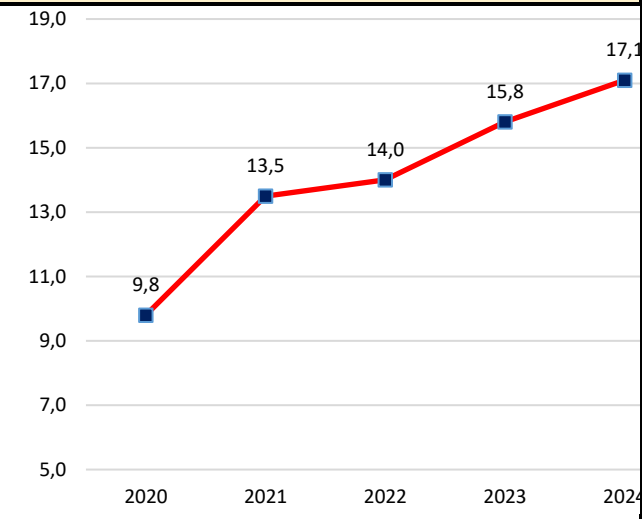
Tableau 2: Evolution du budget du MFPTPS (montant en milliards FCFA)

En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
			2023		2020		
Montant	Taux d'exécution (%)	Investissements (%)	Montant	%	Montant	%	
17,1	98,8	98,95	1,3	7,3	3,3	75,3	15,1

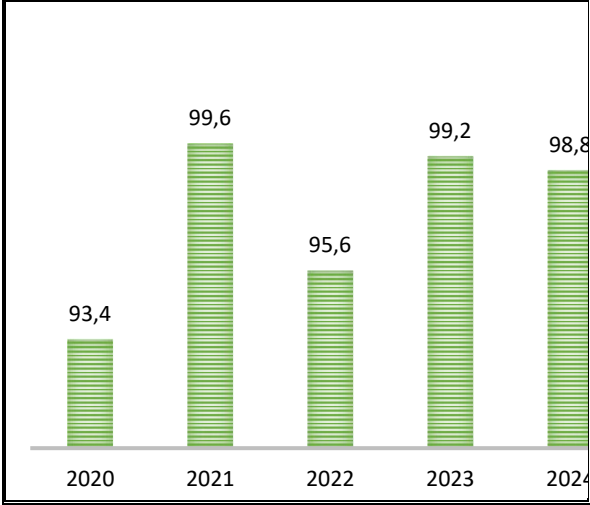
Graphique 5: Répartition du budget du MFPTPS au 31 décembre 2024 par nature de dépenses



Graphique 6: Evolution du budget du MFPTPS (en milliards de FCFA)



Graphique 7: Evolution du taux d'exécution du budget du MFPTPS (en %)



2. STATISTIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE

2.1. Effectif des agents de la fonction publique d'Etat

Points saillants

- Près d'un tiers (32,8%) de l'effectif total est composé de femmes
- 43,8% de l'effectif de la fonction publique d'Etat appartient à la catégorie A
- 59,2 % des agents de la fonction publique d'Etat ont au plus 40 ans

Commentaires

En 2024, l'effectif total des agents de la Fonction Publique d'État (FPE) s'élève à 236 263 agents. Comparé à l'année 2023, il a augmenté de 4 100 agents. Sur la période de 2020 à 2024, l'effectif des agents de la FPE est passé de 216 837 à 236 263 agents, soit une croissance annuelle moyenne de 4 857 agents par an.

Les agents sont répartis en différentes catégories et les proportions varient significativement. En effet, les agents des catégories A et B ont les plus fortes proportions avec respectivement 43,8% et 25,7%. La proportion la plus faible s'observe au niveau des agents de la catégorie IV (0,01%). Le taux élevé de l'effectif de la catégorie A par rapport aux autres catégories se justifie en grande partie par la mise en œuvre effective du reversement des agents de l'emploi d'instituteur certifié (B1) dans l'emploi de Professeur certifié des écoles (A3) conformément au décret n°2020-0245/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 30 mars 2020 portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi.

La répartition des agents de la fonction publique d'Etat par âge en 2024 révèle que 59,2% des agents ont au plus 40 ans. Les agents publics des tranches d'âge 31-35 ans et 36-40 ans sont les plus nombreux avec respectivement 22,8 % et 25,1 % de l'effectif total, tandis que ceux de la tranche 18-20 ans et 61 ans et plus sont les moins représentés avec moins de 1% de l'effectif total des agents de la FPE. Par ailleurs, l'âge moyen des agents publics a progressé de 37,4 ans en 2020 à 39,4 en 2024 soit une augmentation de 2 points. Cette variation est due au relèvement du niveau de recrutement pour certains emplois du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEBAPLN) et du Ministère de la Santé (MS).

S'agissant de la répartition par sexe, les femmes représentent 32,8% de l'effectif total contre 33,1% en 2023. Cependant, cette répartition diffère considérablement selon les divers statuts au sein de l'Administration publique. Dans le statut général, la part des

femmes atteint 36,6%, tandis que dans les statuts autonomes, elle est en deçà de 10 %. A titre illustratif, elle représente 6,5% des agents du statut autonome de la Police nationale et 6,8 % des agents du statut autonome du personnel du cadre paramilitaire des douanes.

En fin 2024, les agents relevant du statut général sont majoritaires (86,0%) dans la fonction publique d'Etat, suivi du statut de la police avec 8,8% des effectifs.

Au cours des cinq (05) dernières années, les effectifs des agents des statuts du cadre de la police nationale, du personnel du cadre paramilitaire des eaux et forêts et du personnel de la Garde de sécurité pénitentiaire (GSP) ont augmenté, principalement en raison des recrutements liés à la situation sécuritaire du pays.

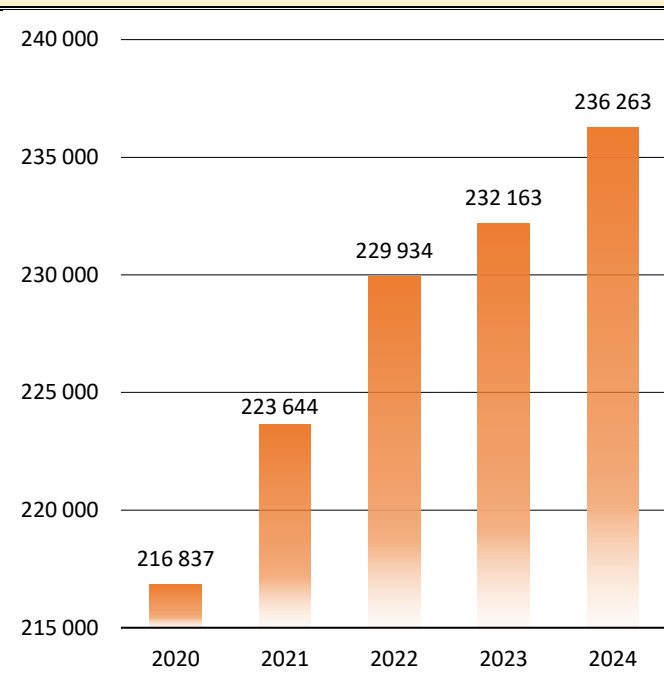
En termes de répartition géographique, la région du Centre regroupe le plus grand nombre d'agents publics, soit 26,9% de l'effectif total de la FPE. Elle est suivie par les régions des Hauts-Bassins (9,8%), du Centre-Ouest (8,8%) et de la Boucle du Mouhoun (7,7%). Il est à noter que la proportion d'agents dans la région du Centre a diminué, passant de 27,4% en 2020 à 26,9% en 2024, en raison du redéploiement vers d'autres régions.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

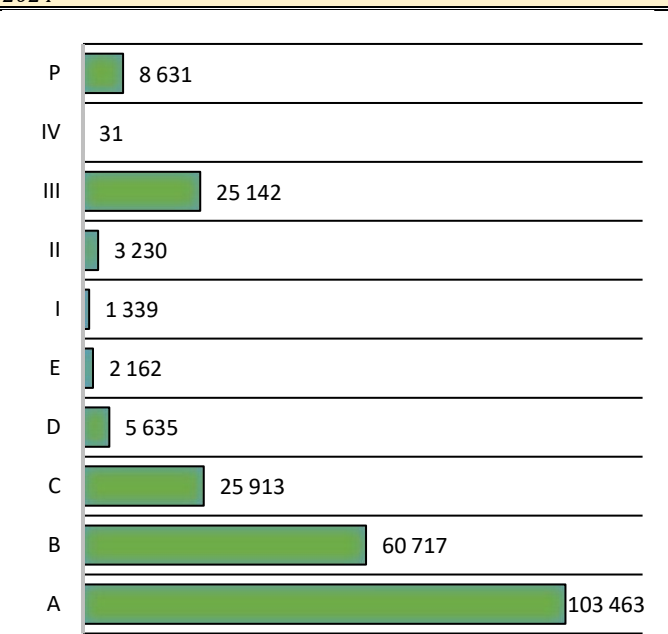
Tableau 3: Evolution des effectifs des agents de la fonction publique d'Etat

En 2024				Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
Effectif	% Hommes	% statut général	% dans les Ministères	2023		2020		
				Nombre	%	Nombre	%	
236 263	67,2	86,0	99,2	4 100	1,8	19 426	9,0	2,2

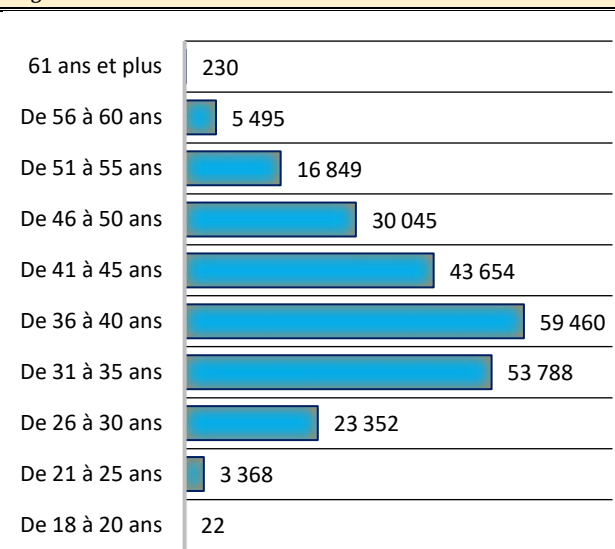
Graphique 8: Evolution des effectifs des agents publics d'Etat



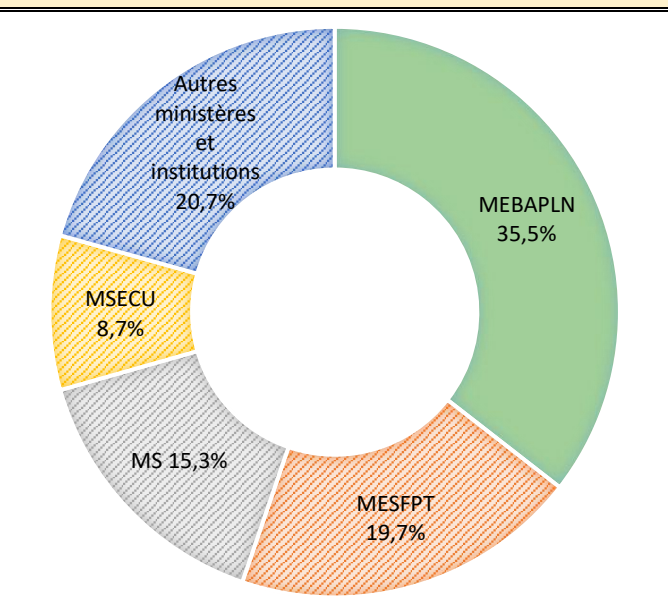
Graphique 9: Répartition des agents publics par catégorie en 2024



Graphique 10: Répartition des agents publics par tranche d'âge en 2024



Graphique 11: Répartition des agents publics par ministère en 2024



2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d'Etat

Points saillants

- Hausse des dépenses de personnel en 2024
- Environ deux tiers des dépenses de personnel sont destinés aux catégories A et B

Commentaires

Au 31 décembre 2024, les effectifs des agents de la fonction publique d'État payés à la solde sont estimés à 196 236, dont 31,3% sont des femmes. Les agents du statut général sont majoritaires, représentant 84,2% du total des effectifs. Par rapport aux données de 2020, l'effectif global a diminué de 1,6%, avec une baisse moyenne annuelle de 0,4% de 2020 à 2024.

Les dépenses de personnel pour 2024 sont estimées à 723,7 milliards de francs CFA, marquant une augmentation de 2,2% par rapport à celles de 2023. Environ trois cinquièmes (3/5^e) des dépenses de personnel sont destinées aux catégories A et B (58,5%).

Une analyse des dépenses de personnel exécutées, ventilées par statut, révèle que 80,9 % ont été engagées au profit des agents régis par le statut général de la fonction publique. S'agissant de la répartition par ministère et institution, il ressort que 82,3 % de ces dépenses ont concerné trois principales entités : le Ministère de l'Éducation de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEBAPLN) avec 64,2 %, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM) avec 13,6 %, et le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) avec 4,5 %. Au cours de la période 2020-2024, les dépenses de personnel ont enregistré une croissance moyenne annuelle de 0,9%. Ainsi, elles sont passées de 699 milliards en 2020 à 723,7 milliards en 2024, soit une augmentation de 3,5%.

Dépenses de personnel : Rémunération due à l'agent par l'Etat dès lors qu'il existe un lien juridique entre les deux. Elle se décompose en plusieurs catégories : les rémunérations d'activité (salaires, soldes indiciaires, etc.), les cotisations et contributions sociales à la charge de l'Etat, les prestations sociales et allocations diverses, etc.

NB : Il est présenté dans cette partie les effectifs des agents de la fonction publique d'Etat au 31 décembre et leurs dépenses de personnel par année. Les agents temporaires de la fonction publique d'Etat et leurs dépenses de personnel ne sont donc pas pris en compte.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

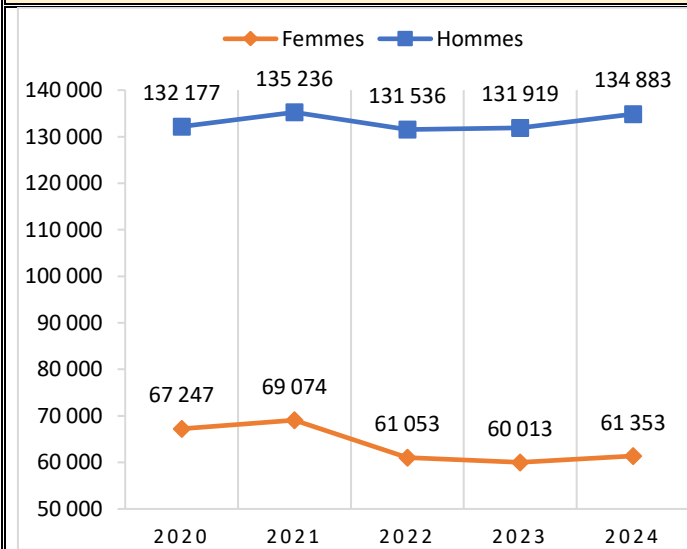
Tableau 4: Evolution des effectifs des agents de la fonction publique d'Etat à la solde

En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
			2023		2020		
Effectif	% Femmes	% statut général	Nombre	%	Nombre	%	
196 236	31,3	84,2	4 304	2,2	-3 188	-1,6	-0,4

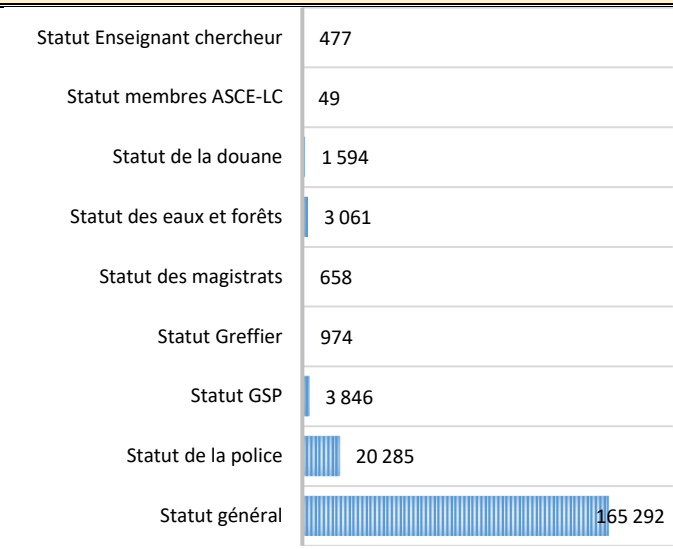
Tableau 5: Evolution des dépenses de personnel des agents de la fonction publique d'Etat (en milliards de FCFA)

En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
			2023		2020		
Montant	% catégorie B	% statut général	Montant	%	Montant	%	
723,7	24,9	80,9	15,3	2,2	24,7	3,5	0,9

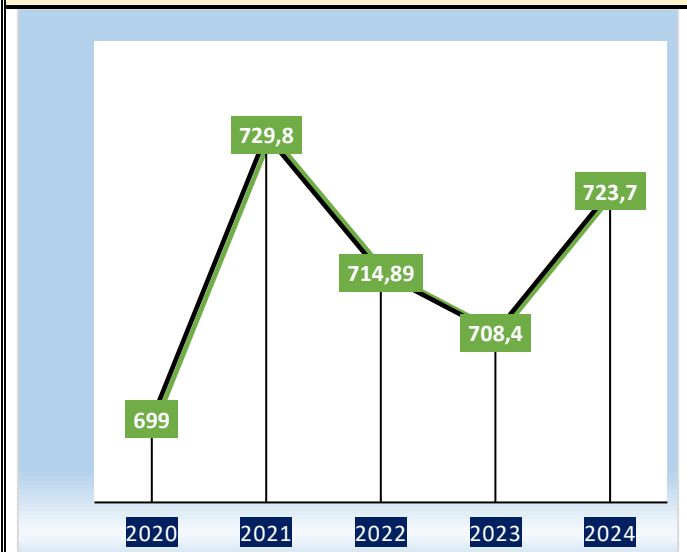
Graphique 12: Evolution des effectifs des agents publics d'Etat à la solde par sexe



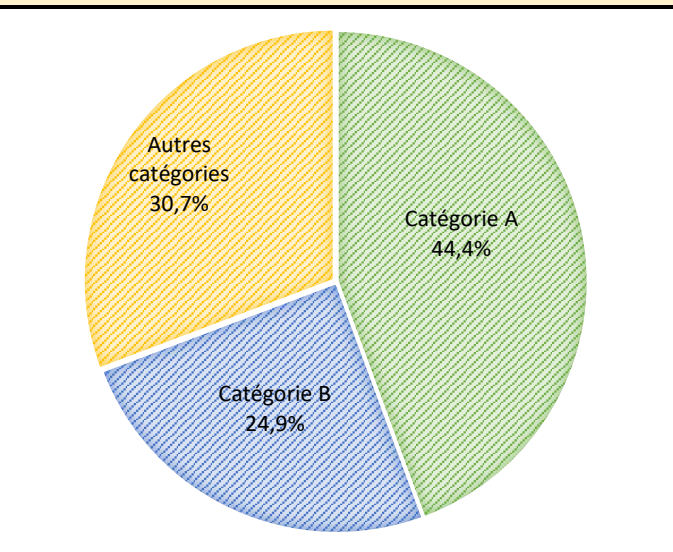
Graphique 13: Répartition des agents publics d'Etat à la solde par statut en 2024



Graphique 14: Evolution des dépenses de personnel (en milliards de FCFA)



Graphique 15: Répartition des dépenses de personnel par catégorie en 2024



2.3. Recrutements

2.3.1. *Concours directs suivis de formation*

Points saillants

- Baisse du nombre de concours directs suivis de formation de 18,5% en 2024.
- 52,6% des concours directs lancés concernent des catégories supérieures.
- 68,7% des candidats ont le BEPC comme diplôme le plus élevé.

Commentaires

Au titre de l'année 2024, un total de 190 concours directs suivis de formation a été lancé. La répartition du nombre de concours selon les catégories montre que ceux des catégories A, I et P sont majoritaires avec 52,6%, suivi des concours des catégories B et II avec 26,8% et enfin les concours des catégories C, III, D et E avec 20,5%. Comparativement à 2023, le nombre de concours directs suivis de formation lancés a enregistré une baisse de 18,5%. Toutefois, sur la période 2020-2024, le volume des concours a progressé à un rythme moyen annuel de 20,2%

Le nombre de candidatures est passé de 2 073 265 en 2023 à 2 220 759 en 2024 soit une hausse de 7,1%. Une répartition des candidatures par ministère fait ressortir que le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) et celui en charge de la santé concentrent à eux seuls environ 52,6% du total des candidatures. De 2020 à 2024, le nombre de candidatures a progressé à un rythme moyen annuel de 16,5%.

En ce qui concerne les candidats, ils sont au nombre de 462 970 en 2024 avec une proportion de 47,4% de femmes. Ce chiffre représente une augmentation de 8% par rapport à 2023. Il est constaté aussi que sur la période de 2020 à 2024, le nombre de candidats a évolué positivement avec une moyenne annuelle de 11,1%. L'analyse du profil académique des candidats montre que la majorité (68,7%) possède le BEPC comme diplôme le plus élevé, suivie par les détenteurs du BAC (17,7%). Les niveaux DEUG II / L2 / DUT / BTS restent peu représentés (0,2%).

Le total du nombre de postes à pourvoir en 2024 est de 6 270 contre 8 453 en 2023 soit une baisse de 25,8%. La ventilation par ministère place en tête le MESFPT (38%), suivi du ministère en charge de la communication (21,7%), puis de la fonction publique (11,8%). Malgré la baisse constatée en 2024, le nombre de postes à pourvoir a progressé en moyenne de 7,3% par an entre 2020 et 2024.

En ce qui concerne le nombre de postes pourvus en 2024, il est de 6 074 postes contre 7 835 en 2023, soit une baisse de 22,5%. La répartition par ministère place également celui en charge de l'enseignement secondaire en tête avec 38% des postes pourvus suivi de la communication avec 22,4% et de la santé avec 11,5%. Entre 2020 et 2024, le nombre de postes pourvus a connu une hausse moyenne annuelle de 7,4%.

Enfin, l'écart entre postes à pourvoir et postes pourvus reste significatif sur la période analysée. Le déficit le plus marqué est enregistré en 2023 avec 618 postes non pourvus, tandis que le plus faible est observé en 2020 avec 161 postes, soit une tendance légèrement baissière de 5 % sur la période.

Concours direct suivi de formation : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par un test à la suite duquel les admis sont formés dans une école de formation professionnelle avant leur affectation.

Candidature : Dossier complet reçu par le jury de réception. Tout citoyen ou tout individu remplissant les conditions prévues par les textes peut prendre part à plusieurs concours.

Candidat : Individu inscrit à un ou plusieurs concours de la fonction publique. C'est l'individu statistique dont l'ensemble constitue la population statistique.

Postes pourvus : Candidats admis sur la liste principale à l'issue des concours.

Postes à pourvoir : Places mises en compétition par la fonction publique.

Tableau 6: Nombre de concours directs suivi de formation

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Effectif	% Cadres supérieurs	Nombre	En %	Nombre	En %	
190	52,6	-43	-18,5	99	108,8	20,2

Tableau 7: Nombre de postes à pourvoir

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Effectif	% Cadres supérieurs	Nombre	En %	Nombre	En %	
6 270	50,8	-2 183	-25,8	1 538	32,5	

Tableau 8: Evolution du nombre de candidats

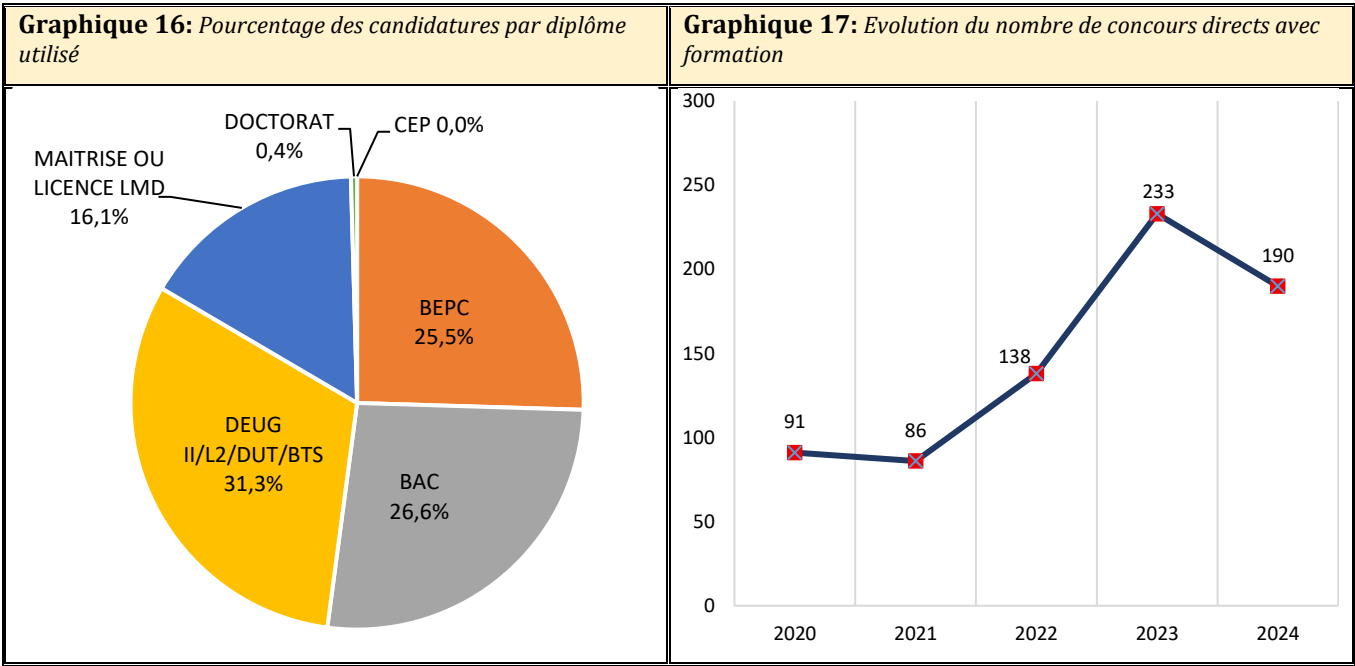
En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
Effectif	% Hommes	% de niveau BEPC	2023				
			Nombre	En %	Nombre	En %	
462 970	52,6	68,7	34 422	8,0	159 118	52,4	11,1

Tableau 9: Evolution du ratio nombre de candidats pour un poste

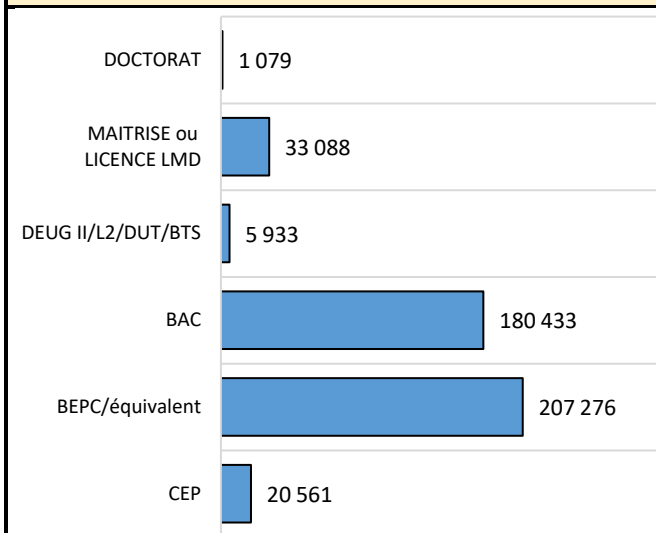
Année	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de candidats pour un poste	64	67	67	51	74

Tableau 10: Ecart entre le nombre de postes à pourvoir et ceux pourvus

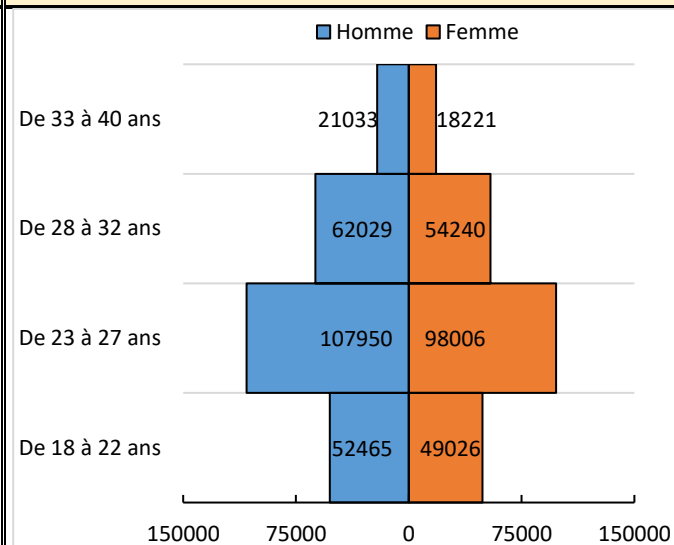
Année	2020	2021	2022	2023	2024	TAMA (%)
Postes à pourvoir	4 732	4 702	6 173	8 453	6 270	
Postes pourvus	4 571	4 306	5 876	7 835	6 074	
Ecart entre le nombre de postes à pourvoir et pourvus	161	396	297	618	196	5,0



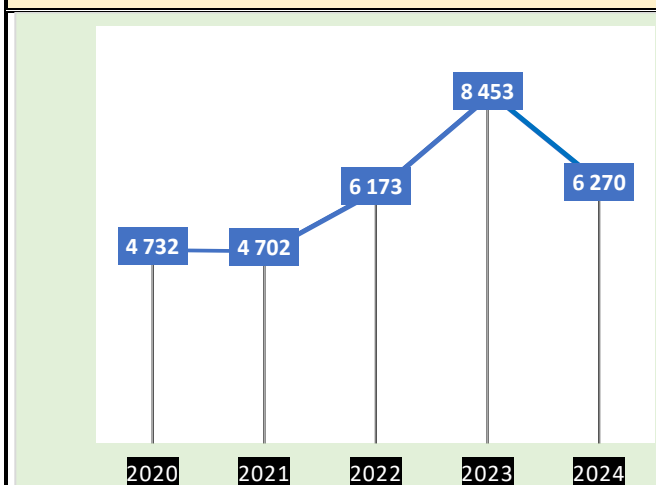
Graphique 18: Répartition des candidats par le diplôme le plus élevé



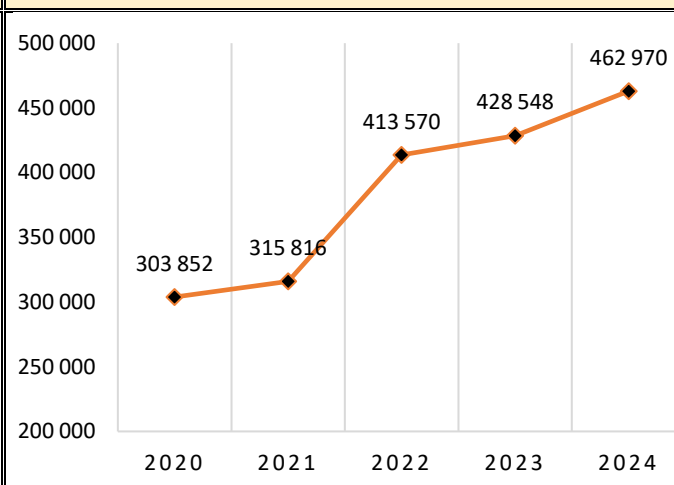
Graphique 19: Pyramide des âges des candidats



Graphique 20: Evolution du nombre de postes à pourvoir



Graphique 21: Evolution du nombre de candidats



2.3.2. Concours/Examens professionnels

Points saillants

- 172 concours/examens professionnels lancés en 2024
- 25,0% des candidats ont déposé au moins deux (02) dossiers
- 66,9% de ces concours concernent le recrutement de cadres supérieurs

Commentaires

En 2024, le nombre de concours/examens professionnels lancé était de 172 tandis que en 2023, il était au nombre de 179 soit une baisse de 3,9%. La place accordée aux cadres supérieurs dans le recrutement est importante, soit 66,9% du total. Sur la période de 2020 à 2024, le nombre de concours/examens professionnels a enregistré une baisse annuelle moyenne de 4,8%.

Le nombre de candidatures en 2024 s'établit à 43 630 dont 71,7% d'hommes. Comparativement à l'année 2023, cela représente une légère hausse de 0,7%. Globalement, sur les cinq (05) dernières années, les candidatures ont progressé chaque année en moyenne de 6,4%. La répartition des candidatures selon les ministères montre que le ministère en charge de l'enseignement secondaire vient en tête avec 23,4%, suivi par les ministères en charge de l'économie, de la santé et de l'enseignement de base avec respectivement 19,3%, 10,6% et 9,4%.

Le nombre de candidats aux concours et examens professionnels en 2024 est de 28 000 dont 27,2% de femmes. L'opérationnalisation des passerelles a favorisé une diversification des opportunités, permettant à 25,0% des candidats de postuler à au moins deux (02) concours professionnels, dans une logique d'optimisation des chances de succès.

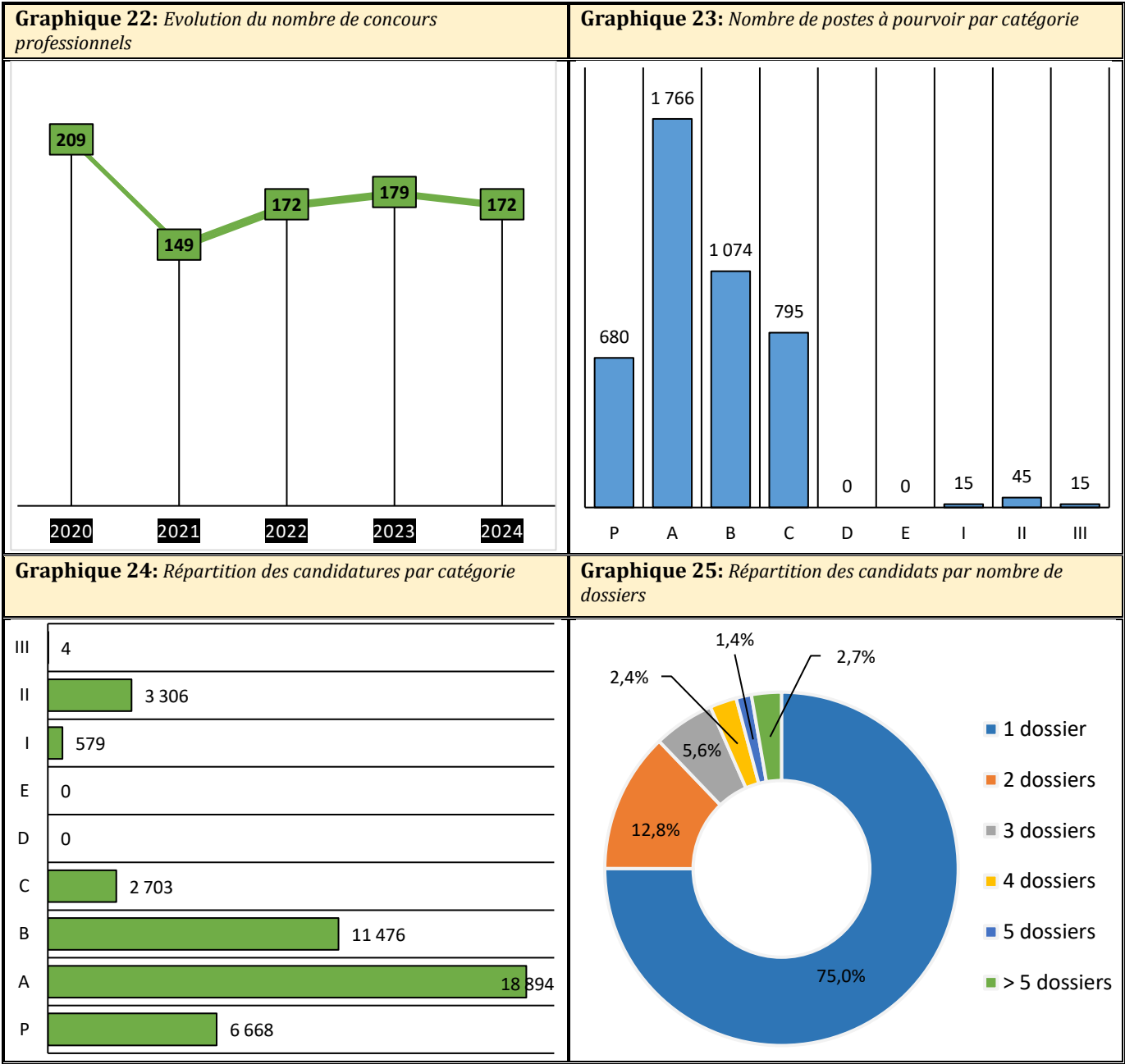
En ce qui concerne le nombre de postes à pourvoir, il est de 4 390 en 2024. On note une baisse de 23,7% par rapport à 2023 et une augmentation moyenne de 8,8% par an sur la période de 2020 à 2024. Le ministère en charge de la santé occupe la première place avec 37,7% des postes à pourvoir suivi par celui en charge de l'enseignement secondaire avec 31,5%. Ils sont suivis de loin par le ministère en charge de l'enseignement de base avec 7,3% des postes à pourvoir.

Le nombre de postes pourvus en 2024 est de 4 916, soit un total supérieur aux postes initialement ouverts. Cet écart s'explique par l'application du statut de la Fonction publique hospitalière, ayant entraîné des ajustements de catégories nécessitant le recours à des examens professionnels spécifiques.

De 2020 à 2024, le nombre de postes pourvus a augmenté en moyenne par an de 14,8% et la répartition selon les ministères montre que le ministère en charge de la santé occupe la première place avec 49,0% suivi par celui en charge de l'enseignement secondaire avec 26,7%.

Tableau 11: Evolution du nombre de concours professionnels

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Effectif	% cadres supérieurs	Nombre	En %	Nombre	En %	
172	66,9	-7	-3,9	-37	-17,7	-4,8



2.3.3. Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat

Points saillants

- 81,4% des agents intégrés en 2024 sont des hommes
- 45,8% des agents intégrés appartiennent à la catégorie des cadres moyens
- 44% des agents intégrés en 2024 sont du MESFPT

Commentaires :

En 2024, un total de 4 417 agents ont été intégrés dans la fonction publique d'Etat, avec une nette prédominance masculine soit 81,4%.

L'analyse par ministère fait ressortir le MESFPT en tête avec 44% des agents intégrés, suivi du Ministère de la Sécurité (MSECU) avec 16,8%, et du Ministère de la Justice et des Droits Humains (MJDH) avec 9,7%.

Du point de vue statutaire, la majorité des agents intégrés relèvent du statut général, avec un effectif de 3 096 agents, contre 745 agents pour le cadre de la Police nationale, 335 agents pour la Garde de sécurité pénitentiaire (GSP), et 241 agents répartis entre les autres statuts.

En termes de répartition selon la catégorie, les cadres moyens regroupent le plus grand nombre d'agents publics intégrés, soit 45,8%, qui sont suivies par les agents d'exécutions (42,2%) et les agents d'appui (9,2%).

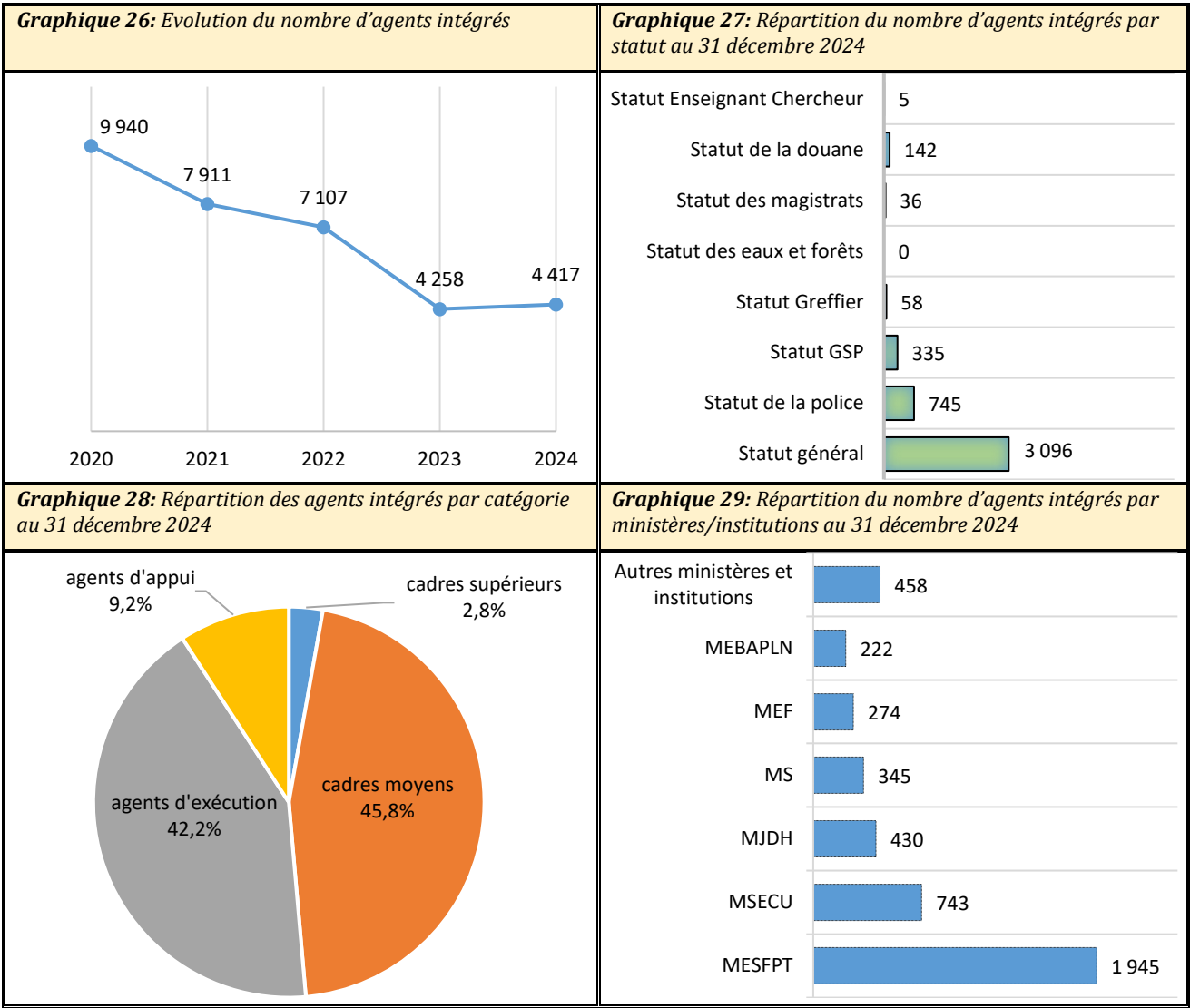
Comparativement à 2023, le nombre d'agents intégrés a augmenté de 3,7%, passant de 4 258 à 4 417 agents. Toutefois, sur la période de 2020-2024, ce nombre a connu une baisse moyenne annuelle de 18,4%. Cette tendance pourrait être due à une réduction des recrutements au sein de la fonction publique d'État.

Intégration : l'acte par lequel une personne remplissant les conditions requises est nommée dans un des emplois de fonctionnaire à l'issue d'un concours suivi de formation ou non suivi de formation.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 12: Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat

En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
			2023		2020		
Effectif	% hommes	% cadres supérieurs	Nombre	En %	Nombre	En %	
4 417	81,4	2,8	159	3,7	-5 523	-55,6	-18,4



2.4. Formation professionnelle

2.4.1. Elèves en formation

Points saillants

- 69,5% des inscrits en 2023/2024 sont des hommes
- 45,6% des inscrits en 2023/2024 se forment pour des emplois de cadres supérieurs
- 84,7% des auditeurs libres inscrits en 2023/2024 sont des nationaux

Commentaires

Pour l'année académique 2023/2024, les établissements de formation professionnelle de l'Etat (EFPE) comptaient 28 290 élèves, dont 69,5% d'hommes. Comparativement à l'année académique 2022/2023, cet effectif est en baisse de 5,9%.

Durant cette même période, 22 756 inscrits provenaient des concours, dont 63,6% des concours directs. Les femmes représentent 17,1% des inscrits aux concours directs, contre 36,5% au niveau des concours professionnels.

Parmi les auditeurs libres (inscrits sur titre) en 2023/2024, 84,7% sont des nationaux, avec une majorité de femmes respectivement 56,8% chez les nationaux et 55,6% chez les non-nationaux.

En comparaison avec l'année académique 2019/2020, l'effectif total des inscrits a diminué de 9,2%. Entre les années académiques 2019/2020 et 2023/2024, le nombre d'inscrits a connu une hausse annuelle moyenne de 2,2%.

La répartition par catégorie montre que 45,6% des inscrits dans ces établissements sont destinés à des emplois de cadres supérieurs. Ce taux est en baisse, soit une diminution de 13,5% comparativement au taux de 52,7% pour l'année académique 2022/2023.

Pour les années académiques 2022/2023 et 2023/2024, les effectifs des auditeurs libres nationaux ont diminué de 42,1% chez les femmes et de 19,7% chez les hommes. En revanche, chez les non-nationaux, l'effectif des femmes a diminué de 31,4%.

Personne inscrite dans une école de formation : Toute personne inscrite dans une école de formation professionnelle publique en début d'année académique

Auditeur libre : Elève de nationalité burkinabè ou étrangère non issu d'un concours

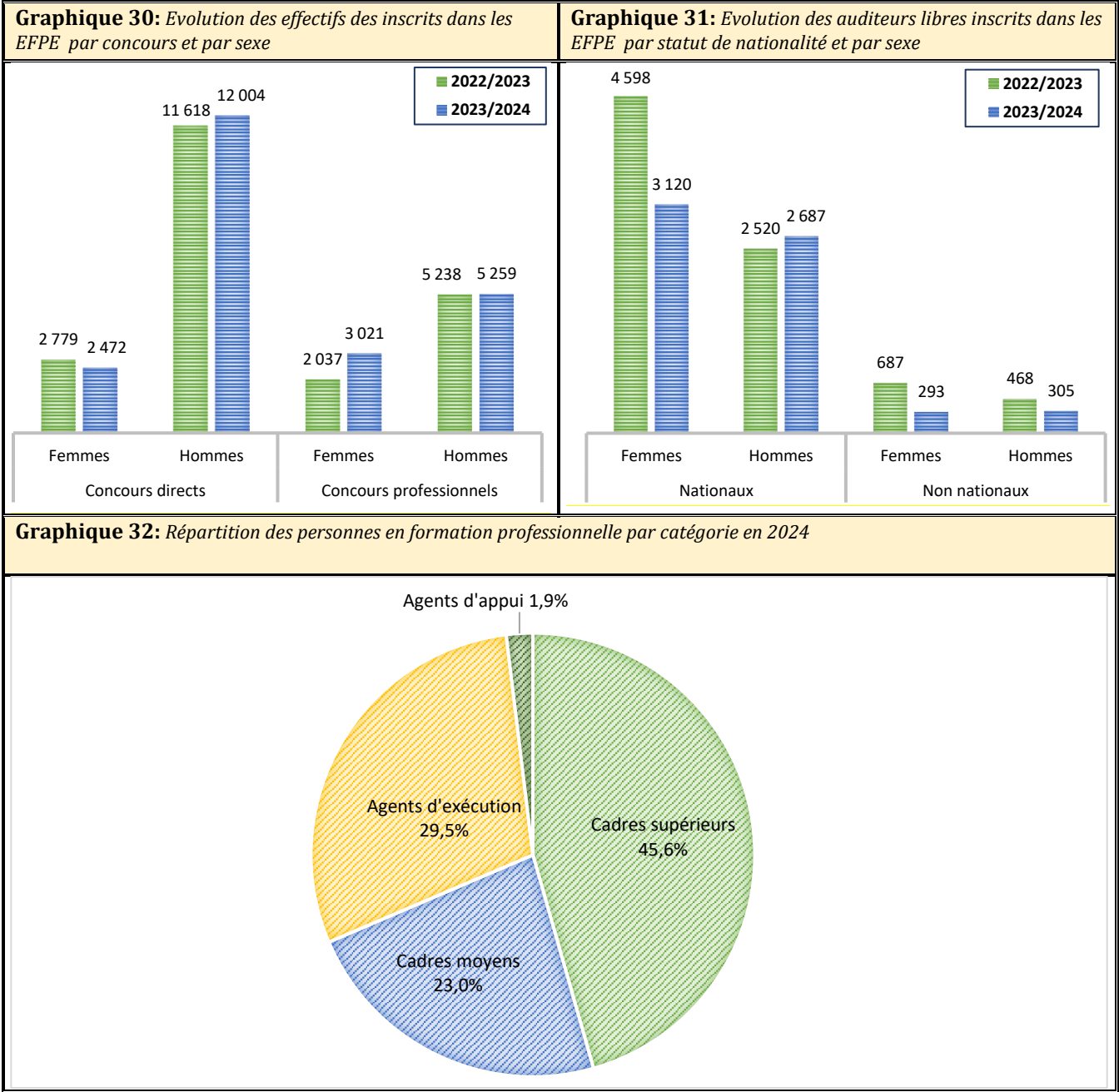
Nationaux : Elèves de nationalité burkinabè

Non nationaux : Elèves de nationalité étrangère

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 13: Nombre de personnes en formation professionnelle

En 2023/2024			Variation de 2022/2023 par rapport à				TAMA (%)
			2022/2023		2019/2020		
Effectif	% femmes	% cadres supérieurs	Nombre	En %	Nombre	En %	
28 290	30,5	45,6	-1 655	-5,5	2 386	9,2	2,2



2.4.2. Elèves diplômés

Points saillants

- Un tiers (1/3) des diplômés pour l'année académique 2023/2024 sont des femmes
- Deux tiers (2/3) des diplômés en 2023/2024 proviennent des concours directs
- Huit (08) auditeurs libres diplômés sur dix (10) sont de nationalité burkinabè

Commentaires

Le nombre de diplômés des EFPE en 2023/2024 s'élève à 13 250, dont 32,6% de femmes et 45,4% de cadres supérieurs. Ce chiffre représente une augmentation de 14,2% par rapport à l'année académique 2022/2023. Aussi, entre 2019/2020 et 2023/2024, il y a eu une augmentation de 1,4% du nombre de diplômés avec une hausse moyenne annuelle de 0,4%.

Les cadres supérieurs sont les plus nombreux parmi les diplômés, soit 45,4%. Ils sont suivis des agents d'appui (31,4%) et de cadres moyens (23,2%).

Pour l'année académique 2023/2024, les diplômés provenant des concours sont 10 322 dont 64,3% issus des concours directs. Les hommes représentent 64,4% des diplômés issus des concours professionnels contre 82,7% au niveau des concours directs.

Le nombre d'auditeurs libres diplômés a baissé de 17,4% par rapport à l'année académique 2022/2023 dont la majorité sont des nationaux, représentant 83,7% de l'effectif total. Les femmes sont majoritaires parmi les diplômés, tant au niveau des nationaux que des non-nationaux.

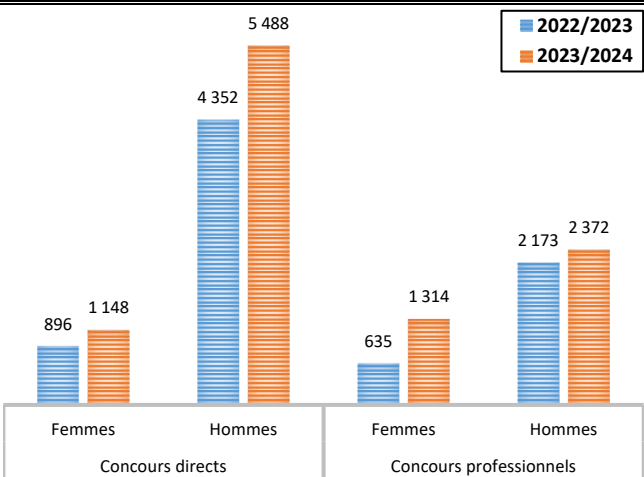
Diplômés d'une école de formation : Elèves ayant suivi avec succès l'ensemble de la formation dispensée par une école de formation et sanctionnée par un diplôme

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

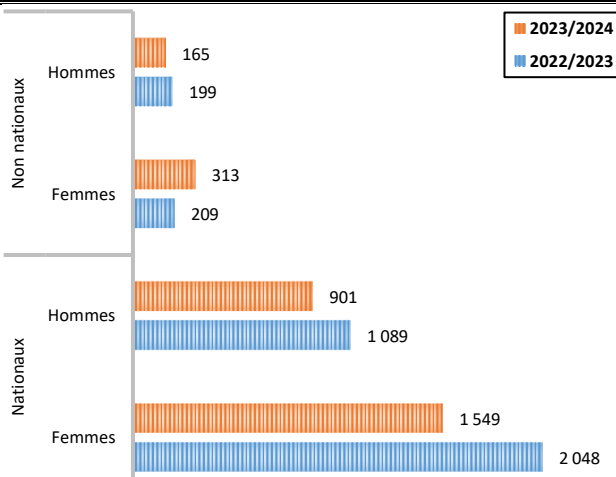
Tableau 14: Nombre de diplômés des EFPE

En 2023/2024			Variation de 2023/2024 par rapport à				TAMA (%)
			2022/2023		2019/2020		
Effectif	% femmes	% cadres supérieurs	Nombre	En %	Nombre	En %	
13 250	32,6	45,4	1 649	14,2	187	1,4	0,4

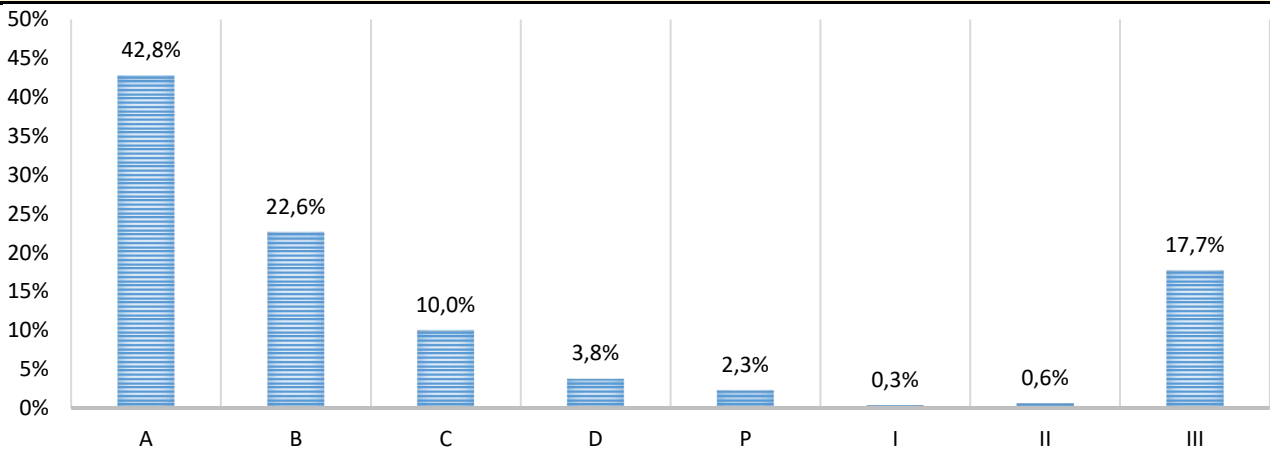
Graphique 33: Evolution du nombre de nationaux diplômées dans les EFPE par concours et par sexe



Graphique 34: Evolution des effectifs des auditeurs libres diplômés des EFPE par statut de nationalité et par sexe



Graphique 35: Répartition du nombre de personnes diplômés des EFPE par catégorie en 2024



2.5. Départ à la retraite

Point saillant

- Plus de deux tiers (2/3) des départs à la retraite enregistrés sont des hommes
- Près de neuf (09) départs à la retraite sur dix (10) sont du statut général

Commentaires

Au 31 décembre 2024, la fonction publique d'État a enregistré 1 639 départs à la retraite, dont 71,6 % d'hommes. Ce nombre est en recul par rapport à 2023 (1 832).

La majorité des départs à la retraite, en 2024, concerne les agents du statut général qui représentent 88,9 % suivi par la police nationale avec 4,9 %. Cela s'explique par le fait que le statut général compte le plus grand nombre d'agents publics.

Entre 2020 et 2024, le nombre de départs à la retraite a enregistré une croissance annuelle moyenne de 6,6%. L'analyse de la répartition des départs par catégorie professionnelle met en évidence la prédominance des cadres moyens, qui représentent 38,2 %. Cette tendance pourrait s'expliquer par leur forte représentation au sein de la fonction publique. À l'inverse, les agents d'exécution constituent la catégorie la moins représentée avec 162 départs soit 15,6 % des effectifs.

Retraite : Situation d'un agent après qu'il ait atteint l'âge minimum lui permettant de quitter son activité professionnelle et pour percevoir une pension.

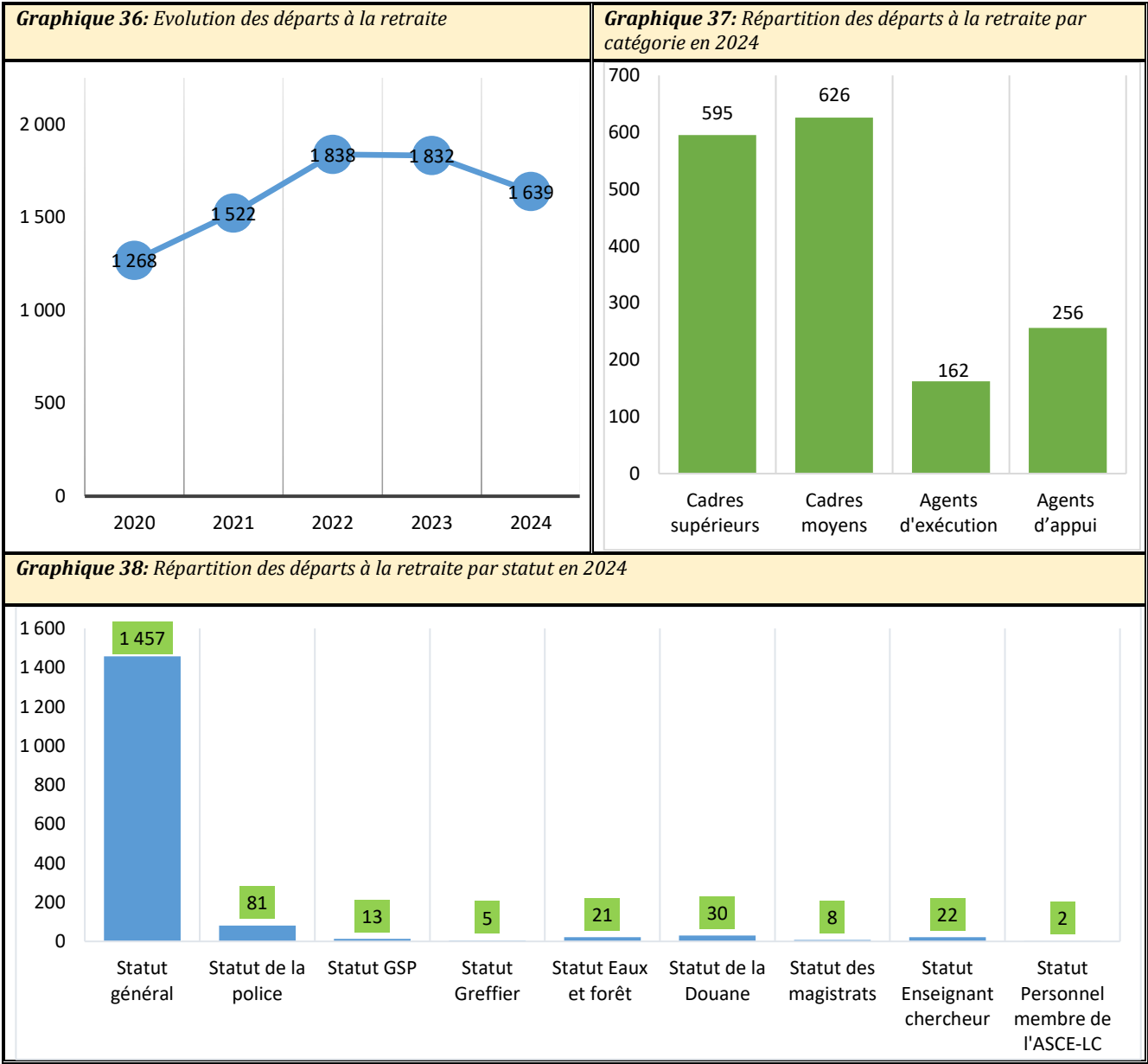
Fixation des limites d'âge pour l'admission à la retraite

Catégorie	Limites d'âge
P	63 ou 65 ans
A et assimilée	60 ans
B, C et assimilée	58 ans
D, E et assimilée	55 ans

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 15: Effectif des départs à la retraite

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Effectif	% Hommes	Nombre	En %	Nombre	En %	
1 639	71,6	-193	-10,5	371	29,3	5,3



3. STATISTIQUES DU TRAVAIL

3.1. Contrôle d'établissements

Points saillants

- Hausse du nombre d'établissements contrôlés en 2024
- Environ 73% des entreprises contrôlées en 2024 concernent les branches B6 et B9

Commentaires

En 2024, les services d'inspection du travail ont contrôlé 2 217 établissements. Cet effectif a connu des hausses respectives de 21,5% et 39,4% comparativement à 2023 et 2020. Sur la période 2020-2024, le nombre d'établissements contrôlés a connu une hausse annuelle moyenne de 8,7%.

Sur les 2 217 établissements contrôlés, 72,9% sont des branches B6 et B9 représentant respectivement 34,9% et 37,9%. Sur la période 2020-2024, les branches B6 et B9 représentent toujours plus de la moitié des établissements contrôlés. Cela s'explique par la prédominance de ces établissements dans le tissu économique. Aucun établissement n'a été contrôlé dans les branches B1 et B10.

En 2024, parmi les treize (13) Directions régionales du travail et de la protection sociale (DRTPS), celles du Centre et des Hauts-Bassins totalisent 38,1% des établissements contrôlés. En effet, la majorité des établissements sont implantés dans ces deux (02) régions. Sur l'ensemble des DRTPS, douze (12) ont vu l'effectif des établissements contrôlés en hausse par rapport à 2023. Les plus fortes hausses ont été enregistrées par les régions de la Boucle du Mouhoun (105,4%), du Centre-Est (101,2%), suivi du Plateau Central (64%), et du Centre-Sud (53%).

Etablissement contrôlé : Etablissement ayant été visité par les services d'inspection du travail et de la protection sociale.

Branches d'activités :

Branche 1 (B1) : Agriculture, chasse, sylviculture et pêche
Branche 2 (B2) : Industries extractives
Branche 3 (B3) : Industries manufacturières
Branche 4 (B4) : Electricité, gaz et eau
Branche 5 (B5) : Bâtiment et travaux publics
Branche 6 (B6) : Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels
Branche 7 (B7) : Transports, entrepôts et communications
Branche 8 (B8) : Banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises
Branche 9 (B9) : Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels
Branche 10 (B10) : Activités mal désignées

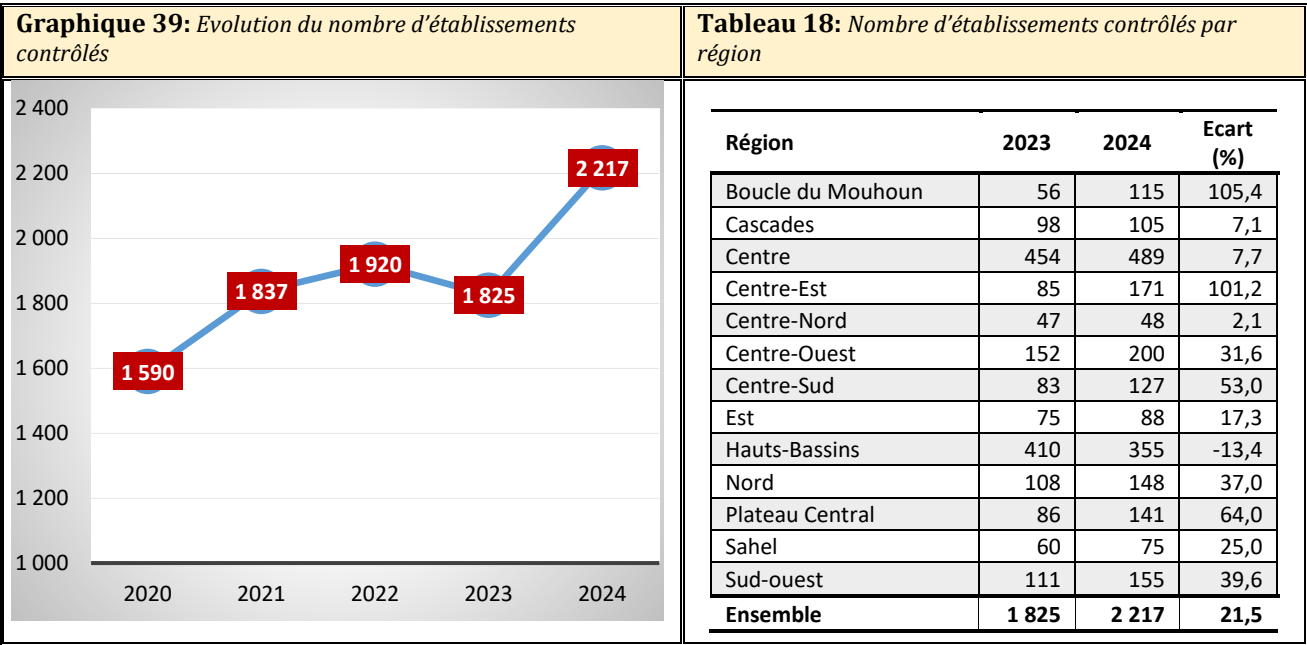
Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 16: Nombre d'établissements contrôlés

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Effectif	% Branche 9	Nombre	En %	Nombre	En %	
2 217	37,9	392	21,5	627	39,4	8,7

Tableau 17: Nombre d'établissements contrôlés par branche d'activité

Branche d'activité	Secteurs d'activités	Contrôle en 2023	Contrôle en 2024	Écart relatif (en %)
Branche 1	Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	2	0	-100,0
Branche 2	Industries extractives	18	19	5,6
Branche 3	Industries manufacturières	215	402	87,0
Branche 4	Électricité, gaz et eau.	9	5	-44,4
Branche 5	Bâtiment et travaux publics	82	39	-52,4
Branche 6	Commerce de gros et de détail ; restaurants et hôtels	679	775	14,1
Branche 7	Transports, entrepôts et communications	66	43	-34,8
Branche 8	Banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises	102	93	-8,8
Branche 9	Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels	602	841	39,7
Branche 10	Activités mal désignées	50	0	-100,0



3.2. Infractions à la législation du travail

Points saillants

- Une moyenne de 45 infractions par établissement contrôlé en 2024
- 79,8% des mesures prises sont des mises en demeure

Commentaires

En 2024, le nombre d'infractions à la législation du travail constaté dans les 2 217 établissements contrôlés par les DRTPS est de 100 563. Le nombre moyen d'infractions par établissement contrôlé est de 45. Environ 19,1% de ces infractions sont liées à la non détention de la carte de travail, 18,6% à l'absence de visites médicales, 11,2% au défaut d'immatriculations à la CNSS et également 11% au manque de bulletin de paie. On observe une tendance à la baisse du nombre moyen d'infractions par établissement contrôlé sur la période 2020-2024 avec un taux d'accroissement moyen annuel de -6,1%.

En 2024, deux (02) régions enregistrent un nombre moyen d'infraction supérieur à la moyenne de l'ensemble. Il s'agit des régions du Centre (87) et du Plateau-central (51).

Suite à la constatation de ces infractions, des mesures sont prises par les services d'inspection du travail pour y remédier. Ainsi, 79,8% concernent des mises en demeure, 20% des observations, 0,2 % des procès-verbaux d'amendes et 0,02% des procès-verbaux d'infractions ont été pris. Il est à noter que certains procès-verbaux d'infractions sont dressés lorsque les mises en demeure n'ont pas été respectées.

Entre 2023 et 2024, il est constaté une hausse du nombre de mise en demeure qui est passé de 70 500 à 80 452. Sur la même période, le nombre des observations, des PV d'amendes et des PV infractions sont en baisse passant respectivement de 20 994 à 20 111, de 529 à 202 et de 30 à 22.

Infraction : Manquement à une disposition légale ou réglementaire dans le cadre du travail, constaté lors des contrôles d'établissement par l'inspection du travail.

Législation du travail : Ensemble des textes législatifs, réglementaires et conventionnels régissant les relations professionnelles (conventions internationales, lois, décrets, arrêtés et conventions sectorielles).

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 19: Nombre moyen d'infractions à la législation du travail par établissement contrôlé

En 2024		Variation de 2024 par rapport à 2023		TAMA (%)
Nombre moyen	Région du Centre	Nombre	%	
45	87	-5	-10	-6,1

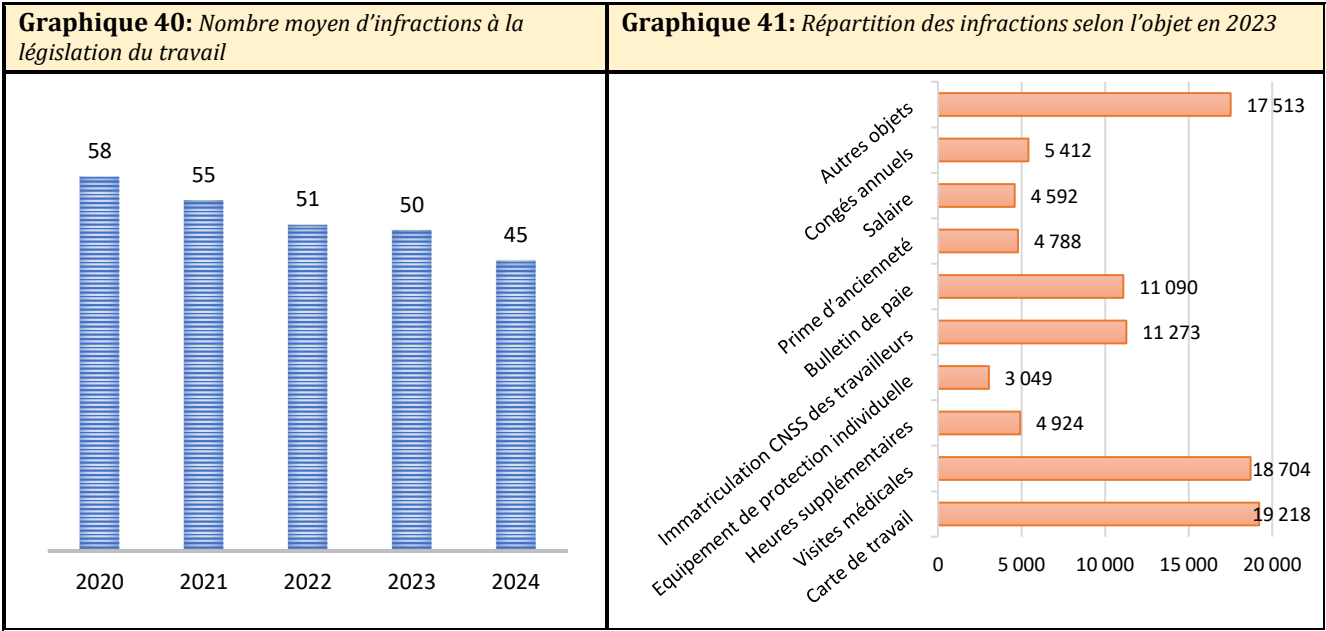


Tableau 20: Répartition des infractions par type de résolution

Type de résolution	En 2023		En 2024	
	Nombre	%	Nombre	%
Observation	20 994	22,8	20 111	20,0
Mise en demeure	70 500	76,6	80 452	79,8
PV d'infraction	30	0,03	22	0,02
PV d'amende	529	0,6	202	0,2
Total	92 053	100	100 787	100

3.3. Conflits de travail

3.3.1. Nombre de points de litiges

Points saillants

- 48,3% de conciliation en 2024
- Le salaire constitue le principal point de litige
- Plus de 60% des litiges traités par la région du Centre en 2024

Commentaires

En 2024, le nombre de points de litiges traités par les treize (13) DRTPS est de 20 332. Entre 2023 et 2024, ce nombre a augmenté de 2,6%. Sur la période 2020-2024, le nombre de points de litiges traités a connu une hausse moyenne annuelle de 11,5%.

Sur l'ensemble des points de litiges enregistrés en 2024, 48,3% ont abouti à une conciliation. Le point de litige « salaire » est celui qui a obtenu le plus de conciliations (21,1%).

En 2024, parmi les points de litiges, le salaire est le premier point de réclamation avec 20,4% suivi des congés payés (15,5%), du certificat de travail (13,3%), de la déclaration CNSS (13%) et des dommages et intérêts (9%). Sur la période 2020-2024, les principaux points de réclamation sont le salaire, les congés payés, le certificat de travail et la déclaration CNSS.

En 2024, la DRTPS/Centre a traité 60,6% des litiges, suivi de celle des Hauts-Bassins (15,9%). Elles demeurent celles ayant traitées plus de litiges ces cinq (05) dernières années. Cela s'expliquerait par le dynamisme de l'activité économique dans ces régions.

Les sommes dues, c'est-à-dire les sommes issues des règlements des points de litiges en 2024 sont estimées à 1,9 milliards de FCFA. La région du Centre totalise 64% de ce montant. De la répartition des sommes dues par point de litige, 34,4 % reviennent au salaire.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS)

Tableau 21: Nombre de litiges

En 2024				Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
				2023		2020		
Nombre	% Conciliation	% Région du Centre	% Salaire	Nombre	%	Nombre	%	
20 322	48,3	60,6	20,4	507	2,6	7 168	54,5	11,5

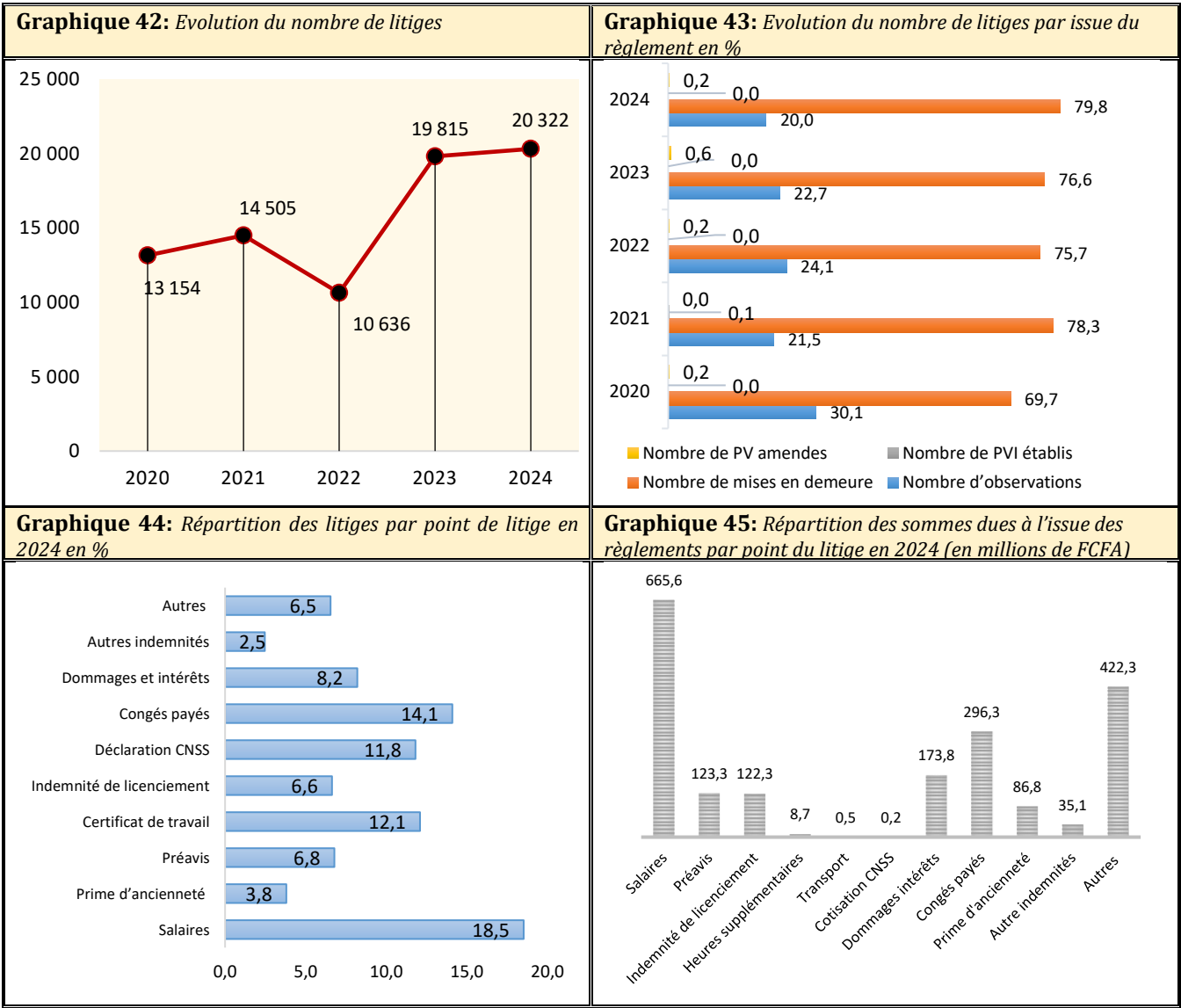


Tableau 22: Répartition des litiges et des sommes dues par région en 2024

Région	Litiges		Sommes dues en	
	Nombre	%	Montant	%
Boucle du Mouhoun	170	0,8	11,0	0,6
Cascades	507	2,5	10,9	0,6
Centre	12 314	60,6	1 239,2	64,0
Centre-Est	411	2,0	11,6	0,6
Centre-Nord	144	0,7	4,6	0,2
Centre-Ouest	746	3,7	127,9	6,6
Centre-Sud	149	0,7	10,4	0,5
Est	730	3,6	47,6	2,5
Hauts-Bassins	3 238	15,9	211,7	10,9
Nord	699	3,4	142,5	7,4
Plateau Central	821	4,0	66,3	3,4
Sahel	37	0,2	6,4	0,3
Sud-Ouest	356	1,8	45,0	2,3
Ensemble	20 322	100,0	1 934,99	100,0

3.3.2. Conflits individuels et collectifs

Points saillants

- 52% de conciliation en 2024 pour les conflits individuels
- 75% de conciliation en 2024 pour les conflits collectifs

Commentaires :

En 2024, les services d'inspection du travail ont traité 7 002 conflits individuels contre 6 554 en 2023 soit une hausse de 6,2%. Comparativement à 2020, le nombre de conflits individuels a augmenté de 67,6% avec un taux d'accroissement moyen annuel de 13,8%. Sur le total des conflits individuels traités par les DRTPS, le Centre enregistre 52,4% suivi des Hauts-Bassins avec 15%.

En 2024, sur un total de 7 002 conflits individuels traités par les DRTPS, 52% ont abouti à un règlement à l'amiable. Pour ce qui est du taux de conciliation par rapport au nombre de conflits individuels traités dans les DRTPS, celle du Centre-Sud connaît le plus fort taux avec 86,4%. Elle est suivie des DRTPS de l'Est (82,1%), du Sud-Ouest (79,4%) et du Centre-Ouest (78,4%).

En 2024, le nombre de conflits collectifs de travail traités est de douze (12) dont onze (11) par les DRTPS et un (01) par la direction générale du travail (DGT). Entre 2023 et 2024, cet effectif a connu une hausse de 71,4% et sur la période 2020-2024, un taux d'accroissement moyen annuel de 4,7% a été observé.

Il est à noter également que 75% des conflits collectifs traités en 2024 ont abouti à une conciliation contre 57,1% en 2023.

Ces informations témoignent de la prédisposition des acteurs du monde du travail à promouvoir le dialogue social dans les relations professionnelles pour l'apaisement du climat social.

NB : Les DRTPS traitent des conflits collectifs relevant de leur ressort territorial tandis que la DGT traite de ceux relevant de plusieurs ressorts territoriaux.

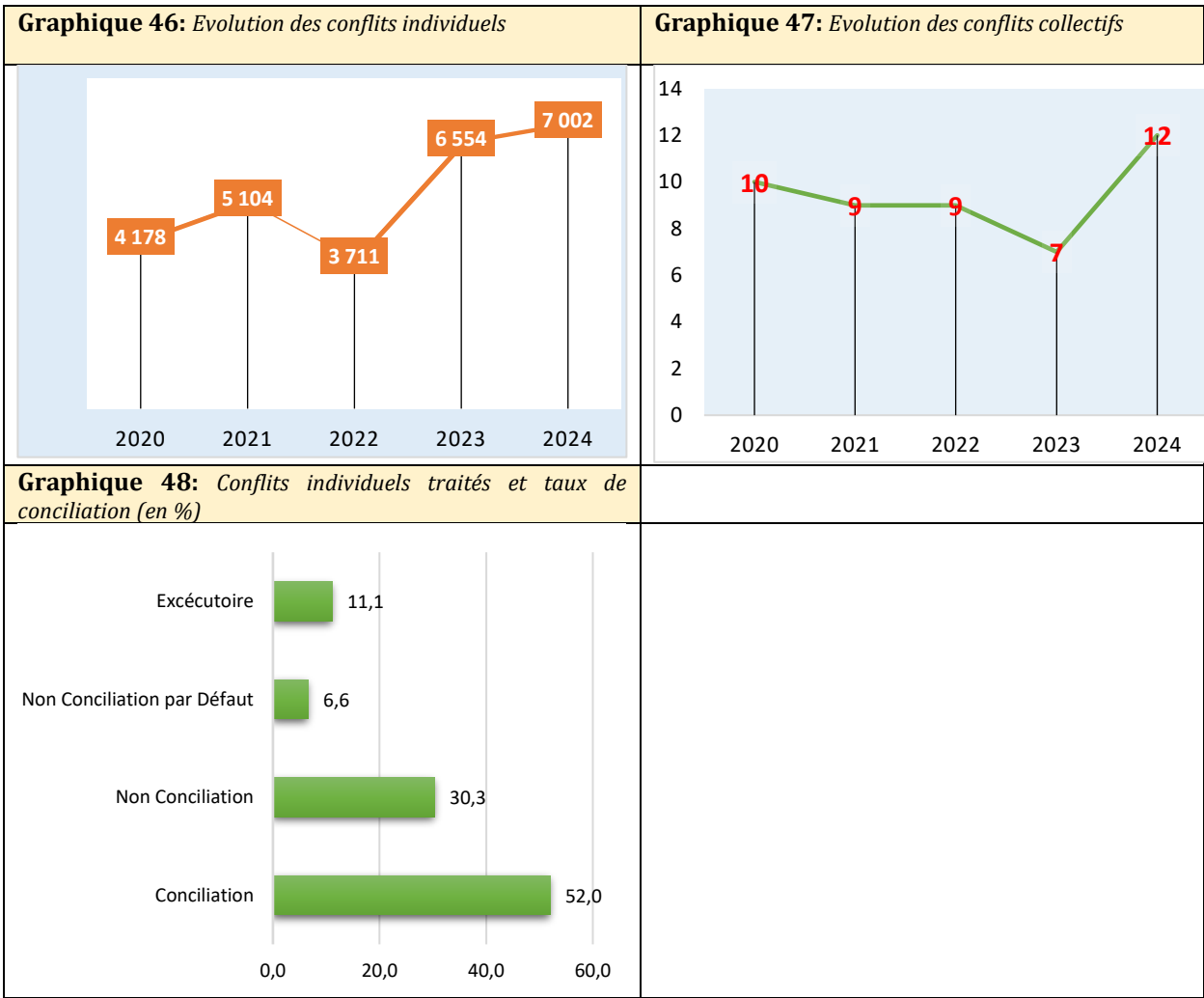
Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 23: Nombre de conflits individuels

2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Nombre	% Conciliation	Nombre	%	Nombre	%	
7 002	52	448	6,8	2 824	67,6	13,8

Tableau 24: Nombre de conflits collectifs

2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Nombre	% Conciliation	Nombre	%	Nombre	%	
12	75	5	71,4	2	20	4,7



3.4. Mouvements des travailleurs

Points saillants

- 80,9% des mouvements de travailleurs sont des embauches en 2024
- 35,7% des mouvements de travailleurs enregistrés par la DRTPS/Centre en 2024

Commentaires

En 2024, les services d'inspection du travail ont enregistré 3 288 mouvements de travailleurs (embauches, licenciements, démissions, décès et fin de contrat et retraite). Comparativement à 2023, ces mouvements de travailleurs sont en hausse de 80,4%. La période 2020-2024 enregistre une baisse annuelle moyenne de 5,6% de ces mouvements.

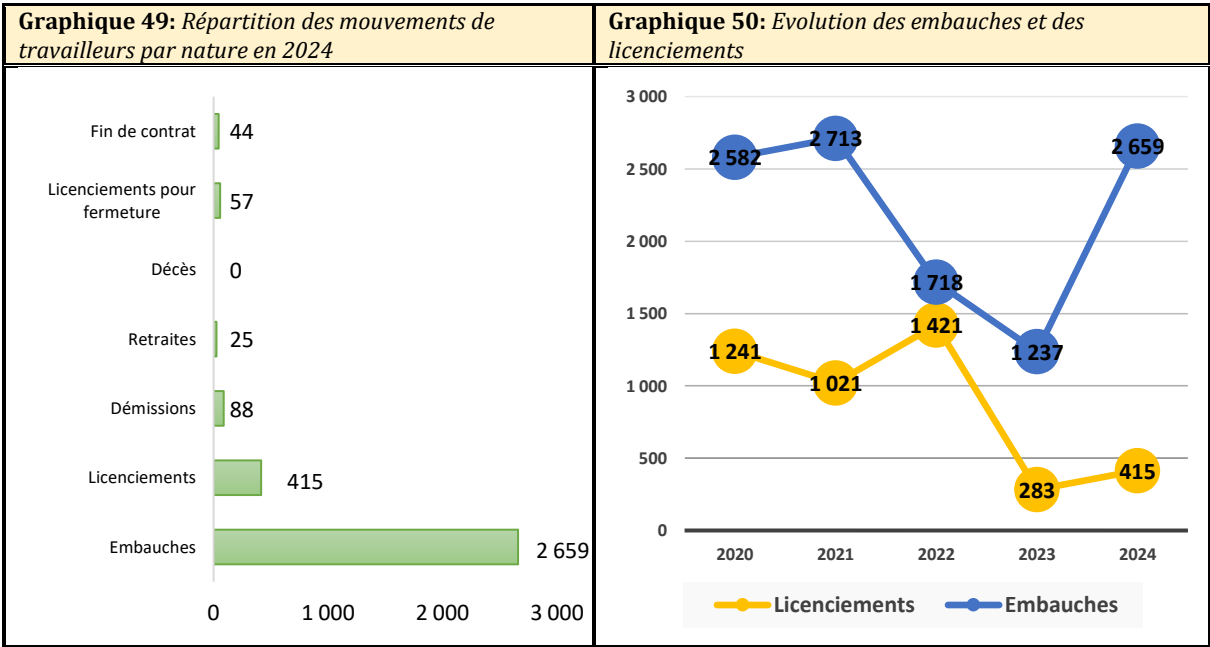
Parmi ces mouvements de travailleurs enregistrés auprès des DRTPS, 80,9% représentent des embauches suivies par des licenciements (12,6%). En 2024, la DRTPS/Centre a enregistré la proportion la plus élevée de mouvements de travailleurs avec 35,7% suivie de celle du Centre-Sud (18,6%). Sur les cinq (05) dernières années, c'est toujours la région du Centre qui a enregistré le plus grand nombre de mouvements de travailleurs.

NB : Les mouvements des travailleurs sont enregistrés au cours de l'année dans les services de l'Inspection du travail. Les embauches sont considérées comme des entrées tandis que les licenciements, démissions, retraites et décès sont des sorties.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 25: Nombre de mouvements des travailleurs

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Nombre	% Embauches	Nombre	%	Nombre	%	
3 288	80,9	1 465	80,4	-856	-20,7	-5,6



3.5. Contrats de travail

Points saillants

- 81,4% des contrats de travail des non nationaux sont des CDD
- 8,4% des contrats des non nationaux visés sont conclus avec les femmes

Commentaires

En 2024, le nombre de contrats de travail visés par les services d'inspection du travail est de 2 475 contre 1 945 en 2023 soit une hausse de 27,2%. Sur la période 2020-2024, le taux d'accroissement moyen annuel des contrats de travail visés est de 5,6%.

Sur l'ensemble des contrats de travail visés, 72,4% sont des contrats de travail à durée déterminée (CDD). Sur les cinq (05) dernières années les CDD sont toujours plus nombreux que les CDI. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la législation du travail en vigueur ait rendu flexible le renouvellement des CDD en donnant aux employeurs la possibilité de renouveler sans limitation sauf en cas d'abus laissé à l'appréciation de la juridiction compétente.

Parmi ces 2 475 contrats de travail, 36,1% sont conclus avec des non nationaux dont 81,4% de CDD. La branche d'activité B9 enregistre le plus grand nombre de contrats visés (45,9%).

Selon la répartition par branche d'activités et par nationalité, les contrats conclus avec les nationaux concernent plus la branche B9 (61,6%) alors que ceux conclus avec les non nationaux sont plus dans les branches B2 (28%) et B5 (26,7%).

Suivant la répartition par sexe, 22,5% des contrats visés en 2024 sont conclus avec les femmes. Concernant les contrats des non nationaux 8,4% sont conclus avec des femmes.

En 2024, la DRTPS/Centre a enregistré 29,3% des contrats de travail des nationaux suivis du Centre-sud (24,8%).

Les contrats de travail sont enregistrés au cours de l'année par les services des inspections du travail. Les dispositions prévues aux articles 56 et 62 de la loi n°028-2008/AN portant code du travail au Burkina Faso implique que l'enregistrement des contrats des non-nationaux est obligatoire.

Nationaux : Travailleurs de nationalité burkinabè

Non nationaux : Travailleurs de nationalités étrangères

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 26: Evolution des contrats de travail

En 2024				Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
				2023		2020		
Nombre	% CDD	% Non nationaux	% Femmes	Nombre	%	Nombre	%	
2 475	72,4	39,1	22,5	530	27,2	486	24,4	5,6

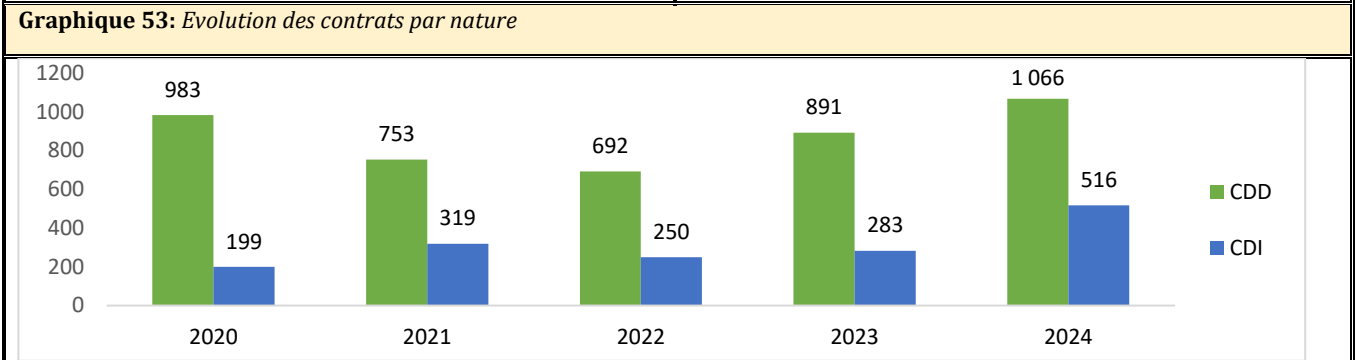
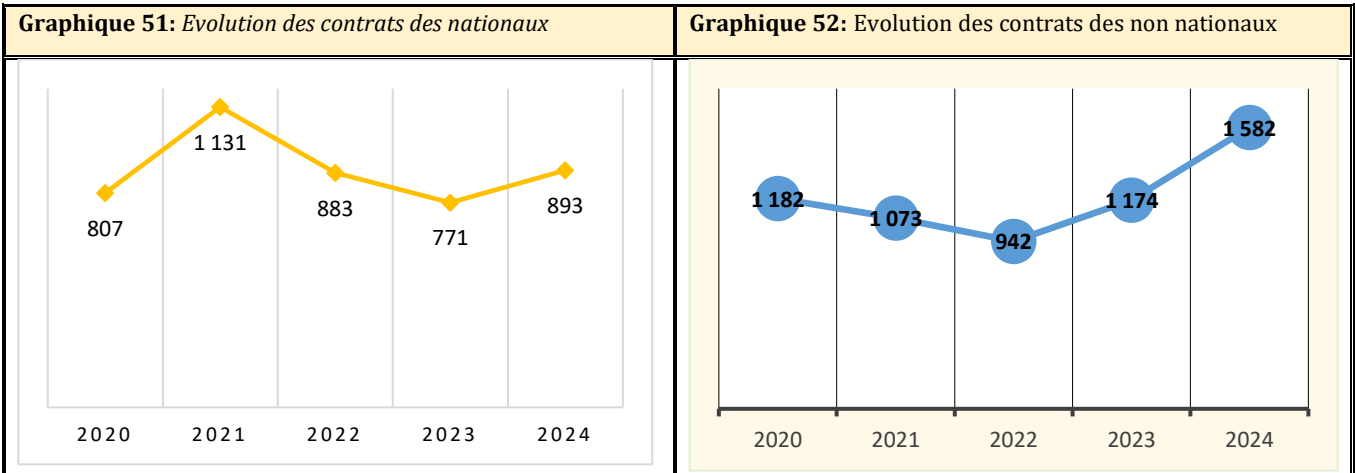


Tableau 27: Contrat de travail des nationaux par région					Tableau 28: Contrat de travail par branche d'activités en 2024				
Région	En 2024		Variation de 2024 par rapport à 2023		Branche d'activités	Contrats des nationaux		Contrats des non nationaux	
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%
Boucle du Mouhoun	39	2,5	4	11,4	Branche 1	32	2,0	0	0,0
Cascades	9	0,6	-23	-71,9	Branche 2	1	0,1	250	28,0
Centre	463	29,3	-62	-11,8	Branche 3	22	1,4	46	5,2
Centre-Est	57	3,6	-45	-44,1	Branche 4	4	0,3	3	0,3
Centre-Nord	155	9,8	155	-	Branche 5	405	25,6	238	26,7
Centre-Ouest	102	6,4	-60	-37,0	Branche 6	95	6,0	133	14,9
Centre-Sud	393	24,8	387	6450,0	Branche 7	42	2,7	21	2,4
Est	86	5,4	40	87,0	Branche 8	4	0,3	39	4,4
Hauts-Bassins	59	3,7	30	103,4	Branche 9	974	61,6	163	18,3
Nord	85	5,4	-59	-41,0	Branche 10	3	0,2	0	0,0
Plateau Central	9	0,6	4	80,0	Ensemble	1 582	100,0	893	100,0
Sahel	22	1,4	2	10,0					
Sud-ouest	103	6,5	35	51,5					
Ensemble	1 582	100,0	408	34,8					

3.6. Travail des enfants

Points saillants

- 90,5% des enfants en situation de travail sont des garçons
- 63,3% des enfants en situation de travail dans les branches B3 et B9

Commentaires :

En 2024, le nombre d'enfants trouvés en situation de travail lors des contrôles et des actions de sensibilisation menées par les DRTPS est de 935 contre 877 en 2023 soit une hausse de 6,6%. Parmi ces enfants, 90,5% sont des garçons. Sur la période 2020-2024, on note une baisse moyenne annuelle de **11,5 %** du nombre d'enfants trouvés en situation de travail.

Au niveau régional, la DRTPS/Centre enregistre le plus grand nombre d'enfants en situation de travail (15,7%) suivi de l'Est (14,7%) et des Hauts-Bassins (12,7%).

Le plus grand nombre d'enfants en situation de travail se trouve dans les branches B3 (32,1%) et B9 (31,2%).

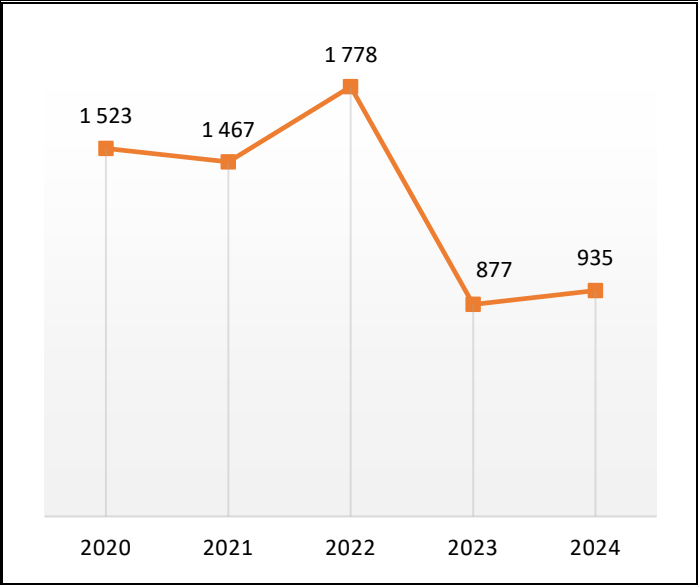
Les informations sur l'âge et le sexe des enfants sont fournies par les concernés à l'occasion des actions de contrôles et de sensibilisation dans les entreprises.

Source de données : *Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS*

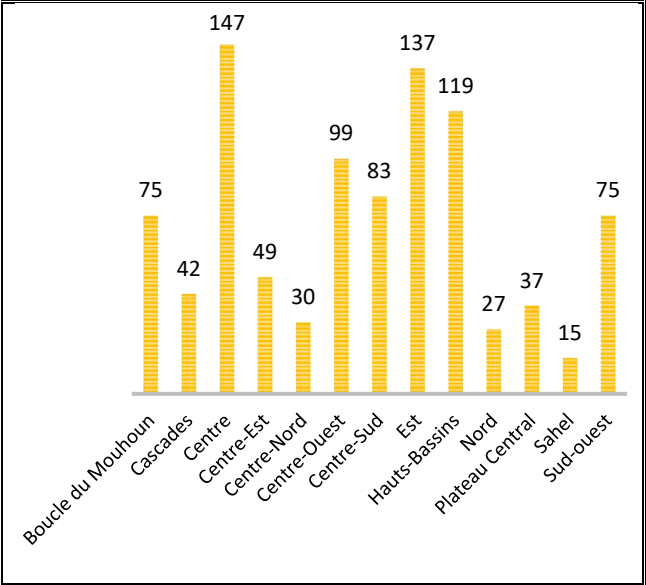
Tableau 29: Evolution du nombre d'enfants en situation de travail

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Nombre	% Garçons	Nombre	%	Nombre	%	
935	90,5	58	6,6	-588	-38,6	-11,5

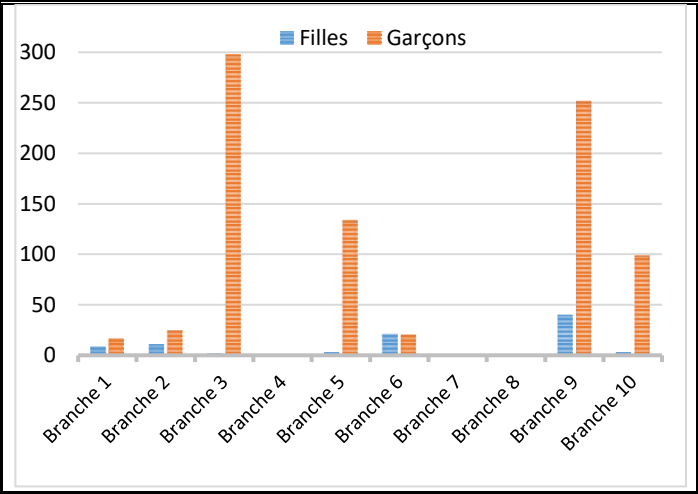
Graphique 54: Evolution du nombre d'enfants trouvés en situation de travail 2020 à 2024



Graphique 55: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par région en 2024



Graphique 56: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par branche d'activité selon le sexe en 2024



4. STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE

4.1. Risques professionnels

4.1.1. Risques professionnels soumis à enquête à la DRTPS

Points saillants

- 72,8% des accidents du travail sont enregistrés dans la région du Centre
- 79,2 % des accidents du travail et maladies professionnelles sont survenus sur le trajet
- 29,2% des accidents du travail et des maladies professionnelles concernent les femmes

Commentaires

Durant l'année 2024, les services d'inspection du travail ont mené à la demande de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), 203 enquêtes sur des cas présumés d'accidents du travail. Sur les 203 demandes d'enquête, un (01) cas d'accident n'était pas d'origine professionnelle. 29,2% des cas d'accident du travail concernent les femmes. Cette proportion est en relative hausse par rapport à 2023 qui était de 27,6%.

En 2024, le nombre des accidents du travail a connu une baisse de 35,7% par rapport à 2023 et de 43,6% par rapport à 2020. Le plus grand nombre des cas concerne les accidents de trajet (79,2%) suivi des accidents sur le lieu habituel de travail (10,4%) et ceux survenus en cours de missions (8,4%).

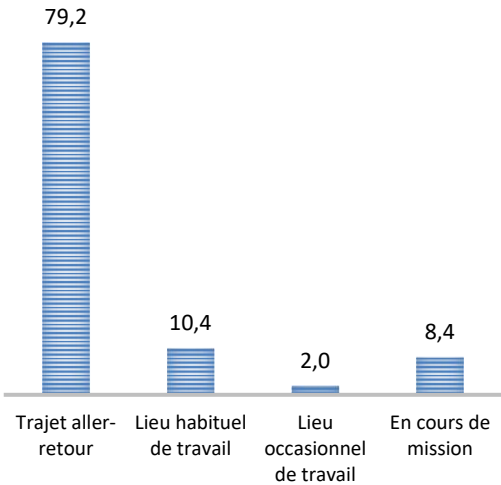
Au cours des cinq (05) dernières années, le nombre d'accidents du travail déclarés après les enquêtes réalisées par les services d'inspections du travail a connu une baisse moyenne annuelle de 13,3%. Il convient de noter qu'aucune maladie professionnelle n'a été signalée en 2024.

La répartition des accidents du travail selon les éléments matériels incriminés fait ressortir que les moyens de transport ont causé le plus grand nombre d'accidents du travail au cours de l'année 2024 avec 79,7%. Ces accidents ont entraîné 38,4% de cas de lésions à sièges multiples suivi des dommages aux membres inférieurs (30,5%) et les cas les plus rares concernent les lésions au tronc avec 3%. La répartition spatiale des cas d'accidents du travail montre que la région du Centre regroupe 72,8% des cas en 2024.

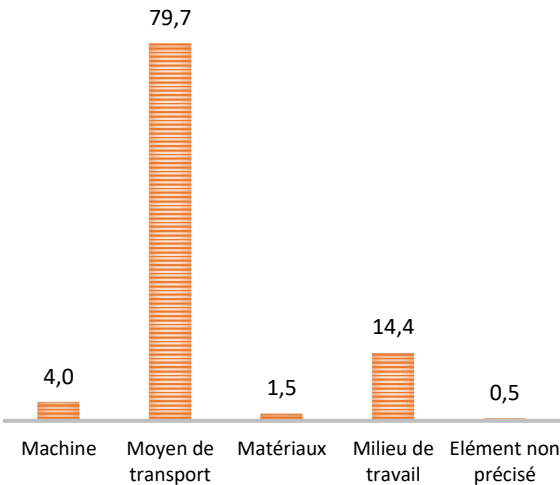
Tableau 30: Accidents du travail et maladies professionnelles

En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
			2023		2020		
Nombre	% Femme	% sur le trajet	Nombre	%	Nombre	%	
202	29,2	79,2	112	-35,7	156	-43,6	-13,3

Graphique 57: Accidents du travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2024 (en %)



Graphique 58: Accidents du travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé en 2024



Graphique 59: Accidents du travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection en 2024 (en %)

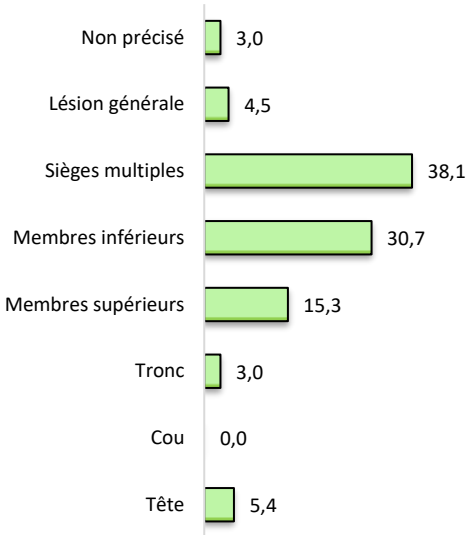


Tableau 31: Accidents du travail et maladies professionnelles par région en 2024

Région	2024	
	Nombre	En %
Boucle du Mouhoun	6	3,0
Cascades	8	4,0
Centre	147	72,8
Centre-Est	4	2,0
Centre-Nord	6	3,0
Centre-Ouest	3	1,5
Centre-Sud	0	0,0
Est	2	1,0
Hauts-Bassins	24	11,9
Nord	2	1,0
Plateau Central	0	0,0
Sahel	0	0,0
Sud-Ouest	0	0,0
Ensemble	202	100

4.1.2. Risques professionnels déclarés à la CNSS

Points saillants

- 1,2% des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles décèdent immédiatement
- 44,7% des accidents du travail et maladies professionnelles se sont produits sur les lieux habituels de travail

Commentaires :

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles déclarés à la CNSS en 2024 s'élève à 1 171. Il est en baisse de 2,6% par rapport à l'année 2023 et de 15,3% comparé à l'année 2020. Les accidents du travail représentent 98,7% des cas de risques professionnels déclarés à la CNSS et les maladies professionnelles 1,3%. Sur la période 2020-2024, le nombre de risques professionnels déclarés à la CNSS a connu une baisse moyenne annuelle de 2,6%.

En 2024, selon la circonstance, 44,7% des accidents du travail et maladies professionnelles se sont produits au lieu habituel de travail suivis de ceux survenus sur le trajet avec 38,2%. Concernant l'élément matériel incriminé, 51,7% des accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS en 2024 sont causés par les engins de transport et de manutention. Quant aux lésions, celles à sièges multiples sont les plus élevées avec 30,2% des cas, suivies des membres inférieurs et des membres supérieurs avec respectivement 24,9% et 24,3%. Sur les 1 171 cas déclarés, 14 ont malheureusement entraîné des décès immédiats soit 1,2%.

Risques professionnels : Accident du travail et maladie professionnelle.

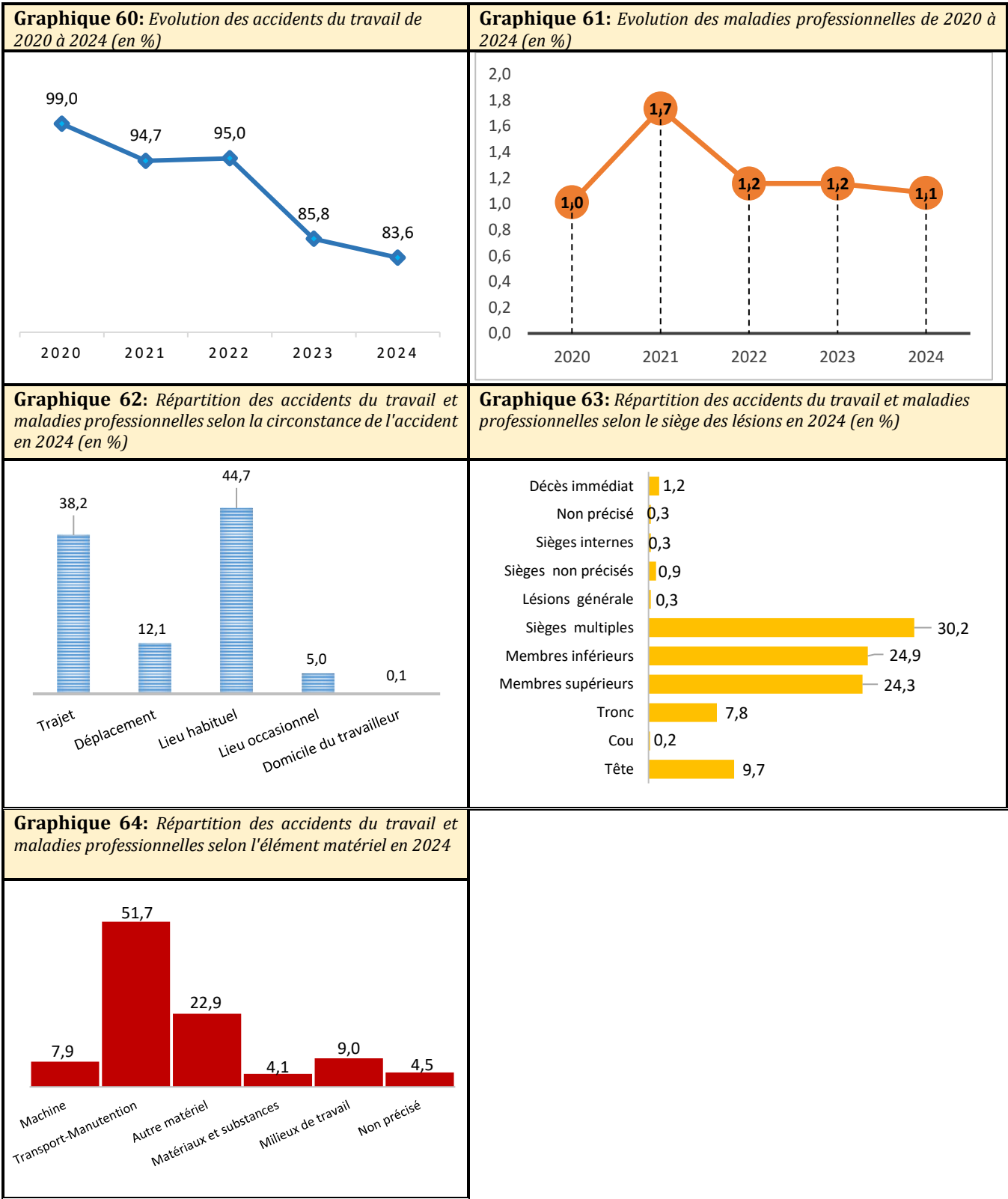
Accidents du travail : Accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail.

Maladies professionnelles : Maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 32: Nombre des accidents du travail et maladies professionnelles à la CNSS

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Nombre	Accidents du travail	Nombre	%	Nombre	%	
1 171	98,7	-31	-2,6	-212	-15,3	-2,6



4.2. Retraites et prestations dans le secteur public et privé

4.2.1. Retraites et prestations dans le secteur public

4.2.1.1. Effectifs des retraites enregistrés à la CARFO

Points saillants

- Environ 76% des retraités sont des hommes
- 77,2% des retraités sont des civils
- Plus de la moitié (52,2%) des retraités ont moins de 10 ans de retraite

Commentaires

L'effectif total des retraités enregistré à la CARFO au 31 décembre 2024 est de 29 351 avec 76% d'hommes. La répartition par régime des retraités enregistre 77,2% de civils. Il est en baisse de 2,3% en 2024 par rapport à l'année 2023 et de 13,3% par rapport à 2020. Le nombre de femmes retraitées est en baisse de 1,5% en 2024 par rapport à 2023.

De 2020 à 2024, le nombre de retraités civils connaît régulièrement une augmentation annuelle moyenne de 4,5%. Par rapport à 2023, ce nombre a connu une baisse de 2,4% en 2024. Quant aux retraités militaires, leur effectif a connu une légère baisse de 2,2% par rapport à 2023 et une baisse moyenne annuelle de 0,9% entre 2020 et 2024.

Les retraités ayant un âge situé dans la tranche d'âge de 60-64 ans représentent plus du tiers (34,3%) du total des retraités et ceux de la tranche de plus de 80 ans représentent 4,5%.

Selon la durée de vie dans la retraite, il apparaît que les retraités ayant une ancienneté inférieure à 10 ans sont majoritaires avec 52,2%, tandis que, ceux ayant plus de 20 ans dans la retraite ne comptent que 17,3%.

La répartition des retraités par région, en 2024, fait ressortir une forte concentration dans la région du Centre, suivi des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun avec des proportions respectives de 66,9%, 13,9% et 3,6%. L'effectif le plus faible est enregistré dans la région du Plateau Central avec une proportion de 0,3%. Quant à ceux qui vivent hors du pays, ils sont au nombre cinq (05).

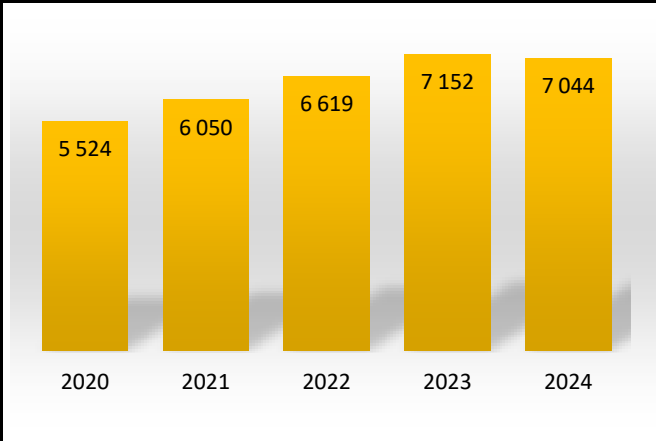
Retraite : Situation d'un agent après qu'il ait atteint l'âge minimum lui permettant de quitter son activité professionnelle et pour percevoir une pension.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

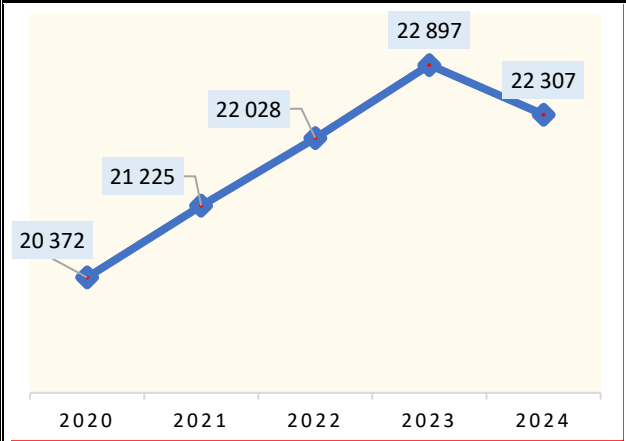
Tableau 33: Nombre de retraités enregistrés à la CARFO

En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
			2023		2020		
Nombre	% Femme	% Civils	Nombre	%	Nombre	%	
29 351	24	77,2	-698	-2,3	3 455	13,3	3,2

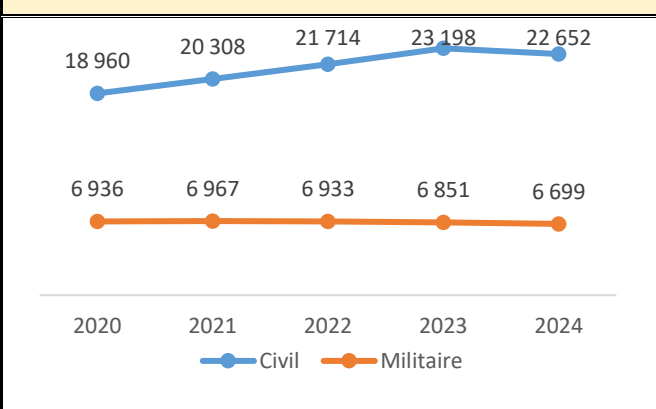
Graphique 65: Evolution du nombre de retraités femmes enregistrés à la CARFO entre 2020 et 2024 (en %)



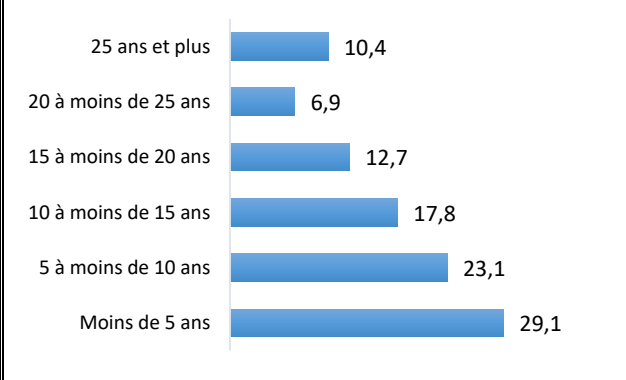
Graphique 66: Evolution du nombre de retraités hommes enregistrés à la CARFO entre 2020 et 2024



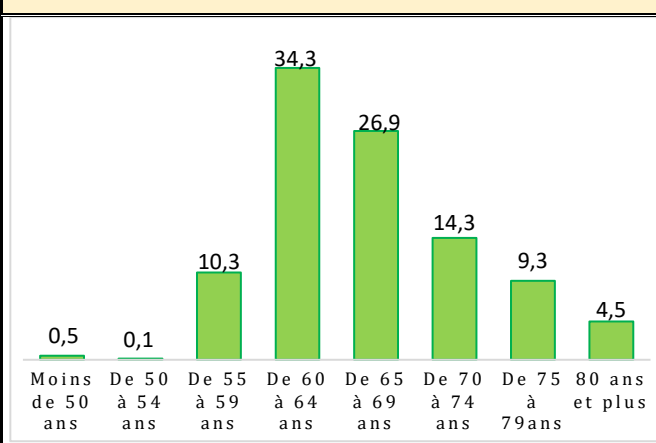
Graphique 67: Evolution du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon le régime entre 2020 et 2024



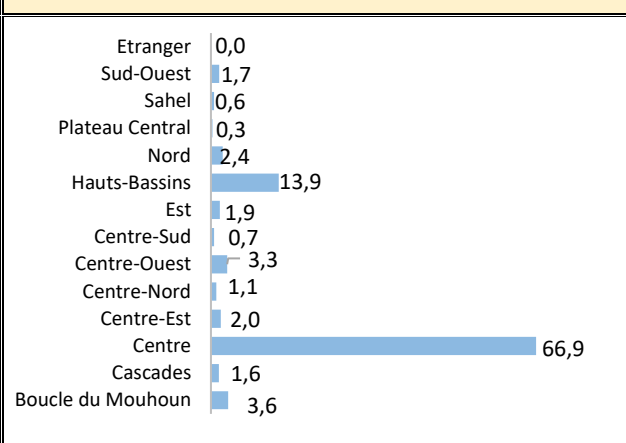
Graphique 68: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon la durée dans la retraite en 2024 (en %)



Graphique 69: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon l'âge en 2024 (en %)



Graphique 70: Répartition du nombre de retraités inscrits à la CARFO selon la position géographique en 2024 (en %)



4.2.1.2. Effectifs des ayants droit

Points saillants

- Hausse moyenne annuelle de 12,1 % du nombre d'orphelins entre 2020 et 2024
- Près de huit (08) ayants droit sur dix (10) sont des veufs/veuves
- Plus de la moitié des orphelins sont dans la région du Centre

Commentaires

En 2024, l'effectif total des ayants droit répertorié dans le secteur public s'élève à 22 946, constitué de 74,7% de veufs/veuves et 25,3% d'orphelins. Cet effectif connaît un accroissement moyen annuel de 4,8% sur la période allant de 2020 à 2024. Comparé à l'année 2023, le nombre d'ayants droit a accru de 1,6% et de 20,7% par rapport à l'année 2020.

Le nombre de veufs/veuves et d'orphelins a régulièrement augmenté sur la période 2020-2024. En termes de taux de croissance annuel moyen, il est de 2,8% pour les veufs/veuves et de 12,1% pour les orphelins.

L'analyse de l'effectif des veufs/veuves selon la tranche d'âge fait ressortir qu'en 2024, ceux âgés de 60 à 64 ans sont les plus nombreux avec 16,1%, suivie de la tranche d'âge 65-69 ans avec 14,6%. Par contre les moins représentatifs sont ceux de la tranche d'âge 50-54 ans avec 7,9%.

Le nombre de veufs/veuves ayant des conjoints civils tend à tripler celui des militaires depuis 2020 avec des taux d'accroissement moyen annuel de 2,8% pour les veufs/veuves de conjoints civils et de 2,8% pour les militaires.

En plus, les orphelins de parents civils et militaires représentent respectivement 73,1% et 26,9% de l'effectif total. Ces effectifs connaissent chacun une hausse progressive sur la période 2020-2024.

Les régions du Centre et des Hauts-Bassins regroupent le plus grand nombre de veufs/veuves en 2024 avec respectivement 50,4% et 16,6%. Elles enregistrent également les plus grands nombres d'orphelins avec 52,8% pour le Centre et 15,5% pour les Hauts-Bassins.

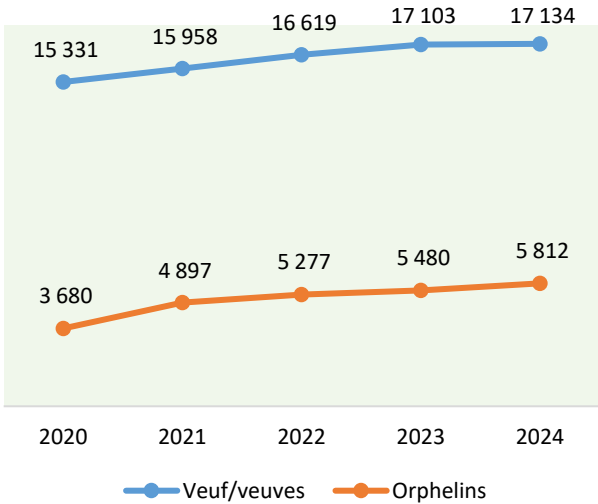
Ayants droit : Personne qui, du fait du lien avec un assuré est couverte par les garanties souscrites par ce dernier.
Veuf/veuve : Conjoint(e) d'un agent public décédé
Orphelin : Descendant mineur d'un agent public décédé

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

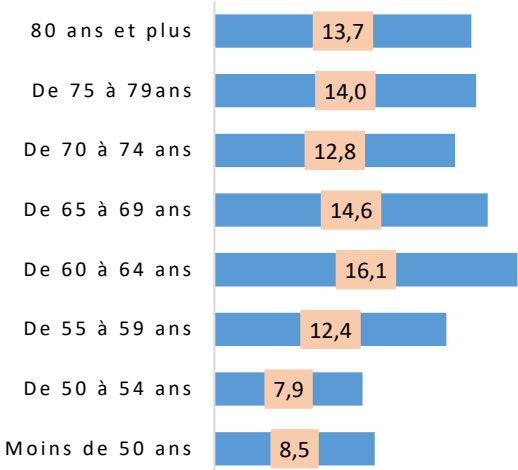
Tableau 34: Nombre d'ayants droit

En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
			2023		2020		
Nombre	% Veufs/Veuves	% Orphelins	Nombre	%	Nombre	%	
22 946	74,7	25,3	363	1,6	3 935	20,7	4,8

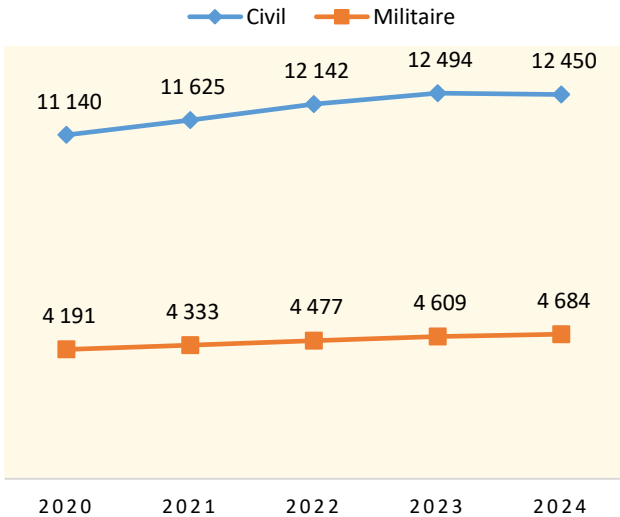
Graphique 71: Evolution des effectifs des ayants droit selon le type entre 2020 et 2024



Graphique 72: Répartition des veufs/ veuves par tranche d'âge en 2024 (en %)



Graphique 73: Evolution du nombre des veufs/ veuves selon le régime de leur conjointe/conjoint entre 2020 et 2024



Graphique 74: Evolution du nombre d'orphelin selon le régime des parents entre 2020 et 2024

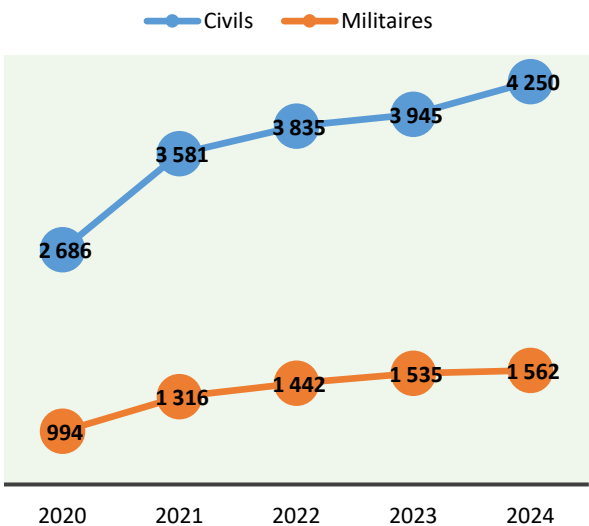


Tableau 35: Répartition des veufs/veuves et des orphelins selon leur position géographique en 2024

Régions	Veufs/veuves		Orphelins	
	Nombre	%	Nombre	%
Boucle du Mouhoun	1 052	6,1	205	3,5
Cascades	375	2,2	144	2,5
Centre	8 640	50,4	3 070	52,8
Centre-Est	622	3,6	220	3,8
Centre-Nord	364	2,1	182	3,1
Centre-Ouest	775	4,5	376	6,5
Centre-Sud	306	1,8	64	1,1
Est	542	3,2	116	2,0
Hauts-Bassins	2 838	16,6	903	15,5
Nord	745	4,3	238	4,1
Plateau Central	178	1,0	57	1,0
Sahel	119	0,7	67	1,2
Sud-Ouest	560	3,3	170	2,9
Etranger	18	0,1	-	-
Ensemble	17 134	100	5 812	100

4.2.1.3. Montant de la pension de retraite payé

Points saillants

- 23,3% du montant de la pension de retraite versée aux femmes
- Variation moyenne annuelle à la hausse de 8,6% du montant de la pension sur la période de 2020 à 2024
- Plus du tiers du montant total de la pension de retraite payée aux retraités de la tranche d'âge 60-64 ans en 2024

Commentaires

Au titre de la pension de retraite, en 2024, la CARFO a versé un montant total de 49,39 milliards de FCFA. Cette somme est en hausse de 5,9% comparativement à celle de 2023 et 39,3% par rapport à 2020. Entre 2020 et 2024, le montant moyen annuel de la pension de retraite est en hausse de 8,6%. Cette croissance annuelle moyenne est de 9,6% pour les retraités civils et de 4,5% pour les militaires.

La répartition du montant total payé au titre des pensions de retraite selon le sexe fait ressortir que la part perçue par les femmes représente 23,3%. Quant à la répartition selon le régime, elle fait ressortir que celle perçue par les civils représente 82,9% du montant total versé.

Aussi, les retraités ayant un âge situé entre 60-64 ans ont perçu en 2024, 38,2% du montant total de la pension de retraite payée suivis de ceux des tranches d'âges 65-69 ans et 70-74 ans avec respectivement 28,9% et 14,3%.

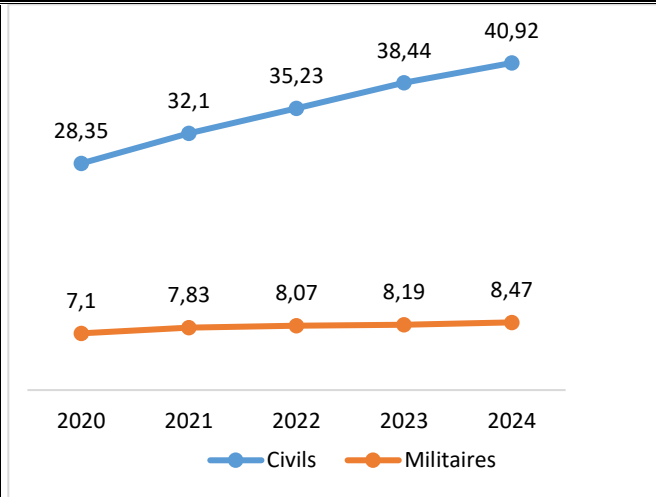
Pension de retraite : Allocation régulière versée par la CARFO aux agents de l'Etat qui remplissent des conditions précises lorsqu'ils sont admis à la retraite.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

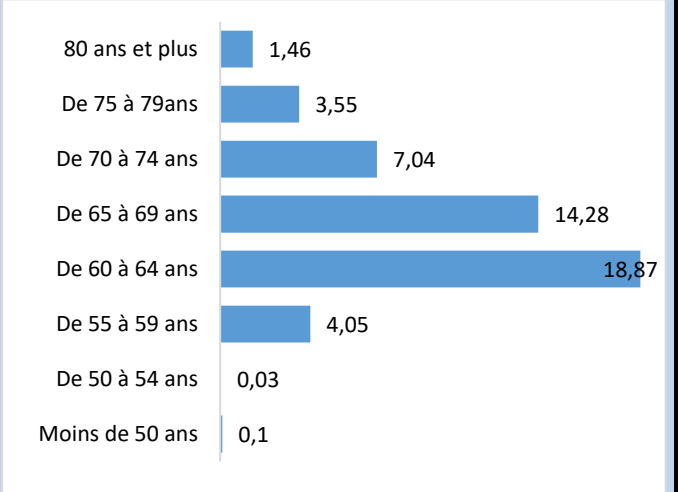
Tableau 36: Montant de la pension de retraite payé (en milliards FCFA)

En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
			2023		2020		
Montant	% Femmes	% Civils	Montant	%	Montant	%	
49,39	23,3	82,9	3	5,9	14	39,3	8,6

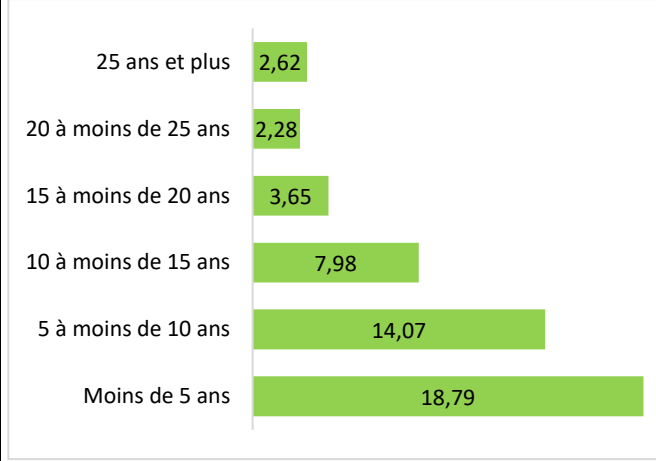
Graphique 75: Evolution de la pension de retraite payé selon le régime (en milliards F CFA) entre 2020 et 2024



Graphique 76: Répartition du montant de la pension de retraite payée en 2024 selon la tranche d'âge des bénéficiaires (en milliards de FCFA)



Graphique 77: Répartition du montant de la pension de retraite payée en 2024 selon la durée dans la retraite (montants en milliards de FCFA)



4.2.1.4. Montant de la pension des veufs/veuves

Points saillants

- Hausse moyenne annuelle de 7,1% du montant de la pension des veufs/veuves
- 4,3% du montant de la pension veufs/veuves payés aux veufs
- Plus de la moitié du montant de la pension veufs/veuves payée dans la région du Centre

Commentaires

En 2024, le montant total de la pension des veufs/veuves versé par la CARFO s'élève à 7,9 milliards de FCFA dont 95,7% au profit des veuves. En 2024, ce montant a connu une hausse de 4,5% comparativement à l'année précédente et 31,6% par rapport à 2020. Sur la période 2020-2024, le montant de la pension des veufs/veuves a augmenté avec un taux de croissance annuel moyen de 7,1%.

La part du montant versé aux veuves a toujours dépassé 95 % au cours des cinq (05) dernières années. Néanmoins, au cours de cette même période la part versée aux veufs a connu une augmentation annuelle moyenne de 11,1% relativement plus élevée que celle des veuves qui est de 7%.

La répartition selon le régime fait ressortir que la pension des veufs/veuves perçue par les conjoints civils a connu une augmentation annuelle moyenne de 7,3% et de 6,7% pour celle des conjoints militaires.

Les veufs/veuves résidants dans la région du Centre perçoivent plus de la moitié du montant de la pension veufs/veuves avec 57,7%, suivis de ceux des Hauts-Bassins avec 16,3% et de la Boucle du Mouhoun avec 4,9%. Ces trois (03) régions absorbent ainsi plus de trois quarts (3/4) de la pension veufs/veuves, soit 78,9%.

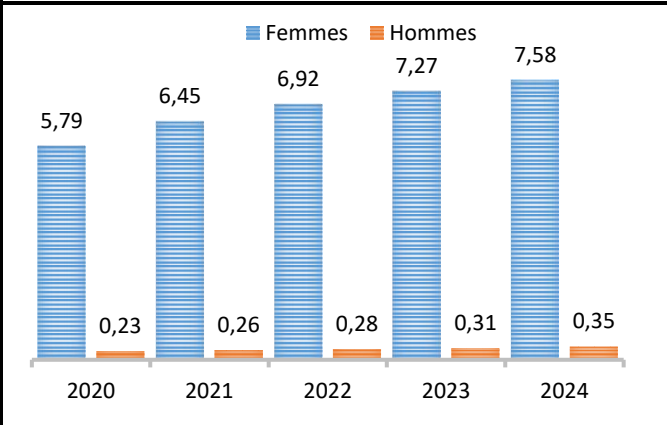
Le régime désigne le fait que l'assuré soit civil ou militaire.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS)

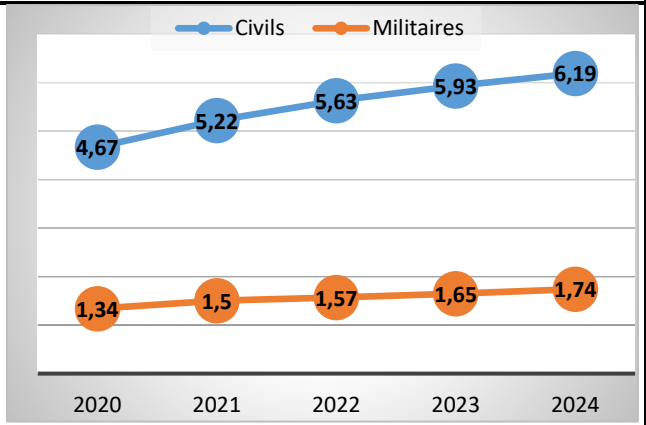
Tableau 37: Montant de la pension des veufs/veuves (en milliards FCFA)

En 2024			Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
			2023		2020		
Montant	% Femmes	% Civils	Montant	%	Montant	%	
7,92	95,7	78,2	0,3	4,5	1,9	31,6	7,1

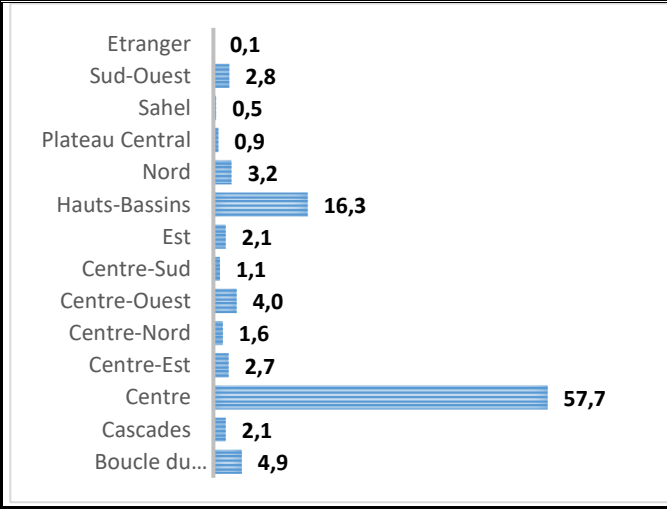
Graphique 78: Evolution de la répartition du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le sexe entre 2020 et 2024 (en milliards FCFA)



Graphique 79: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le régime du conjoint/conjointe entre 2020 et 2024 (en milliards FCFA)



Graphique 80: Répartition de la pension de veuf/veuve payée selon la position géographique en 2024 (en %)



4.2.2. Retraites et prestations dans le secteur privé

4.2.2.1. Immatriculation/affiliation des assujettis à la CNSS

Points saillants

- Environ trois quarts (3/4) des travailleurs immatriculés sont des hommes
- Hausse continue du nombre de travailleurs immatriculés à la CNSS de 6,3% l'an de 2020 à 2024
- Accroissement moyen annuel de 9,5% des employeurs affiliés à la CNSS de 2020 à 2024

Commentaires

Le nombre d'employeurs affiliés à la CNSS est passé de 230 375 en 2023 à 252 109 en 2024 soit une hausse de 9,4%. Comparativement à l'année 2020, ce nombre a augmenté de 43,7% avec un taux d'accroissement moyen annuel de 9,5% au cours des cinq (05) dernières années. Le nombre de travailleurs immatriculés s'élève à 617 024 dont 25,7% de femmes. Cet effectif s'est accru de 5,2% en 2024 par rapport à 2023 et de 27,7% comparativement à 2020, avec une croissance moyenne annuelle de 6,3% sur la période 2020-2024.

Plus de quatre (04) employeurs sur cinq (05) affiliés à la CNSS en 2024, sont du régime général avec une proportion de 85,7%, suivi des assurés volontaires dont la part connaît une tendance à la hausse pour atteindre 10% en 2024.

Une répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS selon le sexe montre que les femmes restent minoritaires avec une proportion autour de 25% de l'effectif total sur la période 2020-2024.

Employeur affilié : Employeur déclaré à la CNSS

Travailleurs immatriculés : Travailleurs déclarés à la CNSS

Assuré volontaire : Personne ayant, de sa propre initiative, contracté auprès d'un régime de sécurité sociale, une couverture contre les risques sociaux.

Employeur du Régime Général (E) : Personne physique ou morale utilisant d'une manière permanente, temporaire ou occasionnelle, un ou plusieurs travailleurs moyennant rémunération (Entreprise du secteur formel).

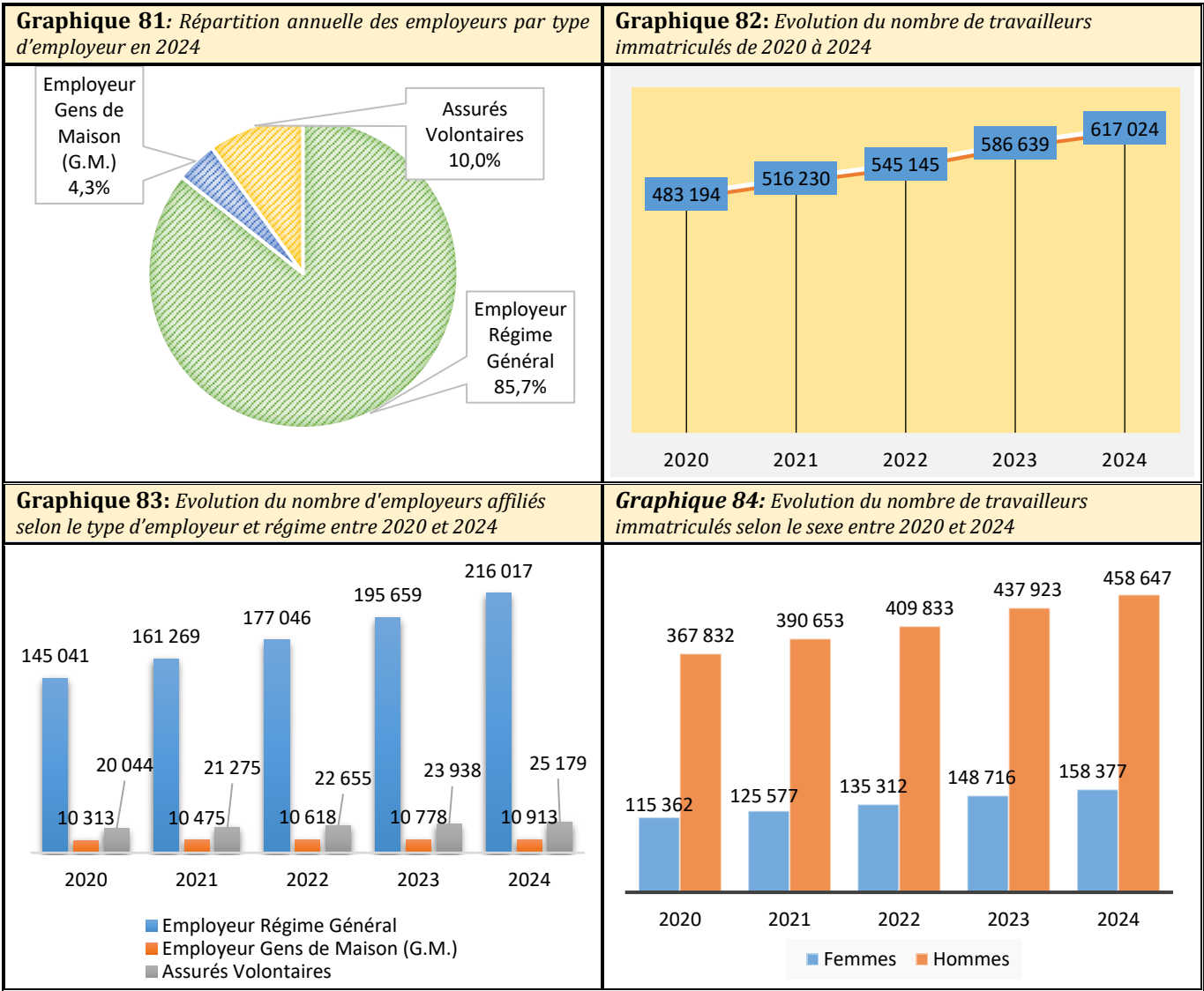
Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 38: Nombre d'employeurs affiliés

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Nombre	% Employeur régime général	Nombre	%	Nombre	%	
252 109	85,7	21 734	9,4	76 711	43,7	9,5

Tableau 39: Nombre de travailleurs immatriculés

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Nombr	% Femmes	Nombre	%	Nombre	%	
617	25,7	30 385	5,2	133 830	27,7	6,3



4.2.2.2. Prestations sociales de la CNSS

Points saillants

- Augmentation du nombre de pensionnés de 3,7% en moyenne par an à la CNSS
- 83,2 % du montant total payé au titre de la branche des pensions sont versées aux pensionnés de retraite vieillesse
- 28,1% de pensionnés de retraite vieillesse sont de la tranche d'âge 60-64 ans

Commentaires

Le nombre de bénéficiaires de la pension à la CNSS s'élève à 62 231 en 2024 contre 59 104 en 2023, soit un taux d'accroissement de 5,3%. Cet effectif est passé de 53 908 en 2020 à 62 231 en 2024, soit une hausse de 15,4%. En moyenne, ce nombre s'est accru de 3,7% par an au cours des cinq (05) dernières années.

Les pensionnés de retraite vieillesse représentent 49,4% de l'ensemble des pensionnés et bénéficient de 83,2% du montant total de la pension versée par la CNSS en 2024. Les veufs/veuves et les orphelins représentent respectivement 34,9% et 15,2% des bénéficiaires de la pension.

La répartition des pensionnés de retraite vieillesse selon le groupe d'âge montre que ceux compris entre 60 et 64 ans sont majoritaires avec 28,1% suivis de ceux compris entre 65 et 69 ans avec 25,2%. L'ensemble des groupes se trouvant dans la tranche d'âge 80 ans et plus ne représentent que 7,3% des pensionnés de retraite vieillesse.

En 2024, le montant global de la pension a connu une hausse de 6,8% par rapport à 2023 et de 32% comparée à la situation de 2020. Le taux d'accroissement annuel moyen sur la période 2020-2024 est de 7,2%.

Pension retraite vieillesse : Pension servie aux assurés ayant atteint l'âge de départ à la retraite, qui cesse toute activité salariée et totalisant au moins 180 mois de cotisations

Pensionné orphelin : Enfant bénéficiant d'un droit à pension ouvert suite au décès d'un de ses parents.

Pensionné veuf/veuve : Conjoint bénéficiaire d'une pension (toutes catégories confondues) du fait des droits acquis de son conjoint décédé.

Autres pensions : Pension d'invalidité + Pension anticipée + Pension d'ascendants

Pension d'invalidité : Pension servie à l'assuré qui devient invalide avant l'âge de départ à la retraite, ayant été immatriculé depuis cinq ans et totalisant six mois d'assurance au cours des douze derniers mois civils précédent le début de l'incapacité conduisant à l'invalidité

Pension anticipée : Pension servie à l'assuré de cinquante ans accomplis, atteint d'une usure prématurée de ses facultés physiques ou mentales le rendant inapte à exercer une activité salariée et qui totalise au moins 180 mois d'assurance

Pension ascendante : Pension de survivants servie aux ascendants en ligne directe (père et mère) qui étaient à la charge de l'assuré (e) célibataire sans enfant.

Source de données : Annuaire statistique 2024 de la DGESS/MFPTPS

Tableau 40: Nombre de bénéficiaires de pension

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Nombre	PRV%	Nombre	%	Nombre	%	
62 231	49,4	3 127	5,3	8 323	15,4	

Tableau 41: Montant de la pension (en millions FCFA)

En 2024		Variation de 2024 par rapport à				TAMA (%)
		2023		2020		
Montant	PRV	Montant	%	Montant	%	
45 934	38 235,9	2 923	6,8	11146,2	32,0	7,2

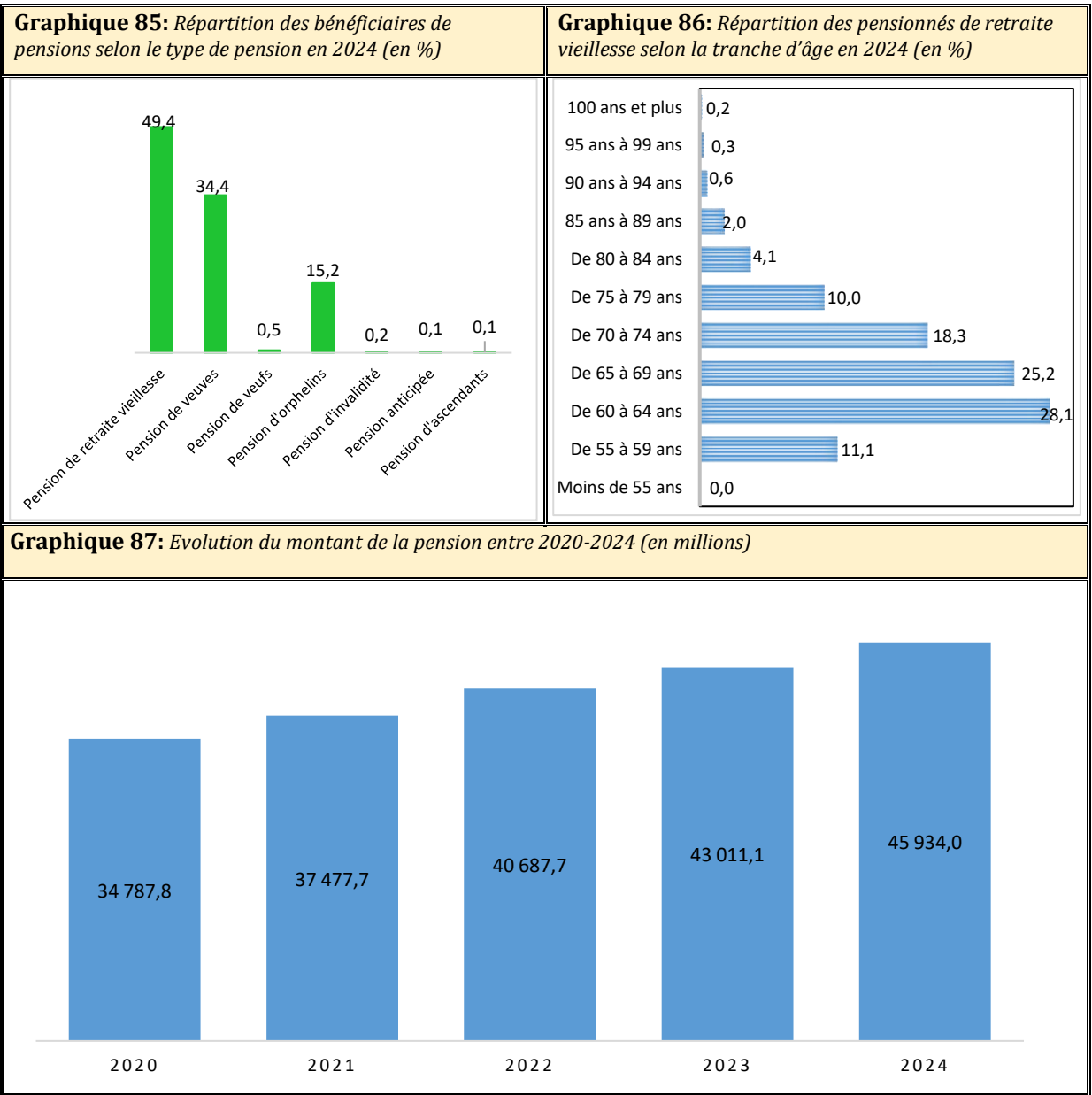


Table des matières

Avant-propos	3
Sommaire.....	4
Sigles et abréviations	5
Tableau synoptique	6
Liste des tableaux.....	10
Liste des graphiques.....	11
1. RESSOURCES DU MFPTPS.....	13
1.1. Personnel.....	13
1.2. Budget.....	15
2. STATISTIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	17
2.1. Effectif des agents de la fonction publique d'Etat	17
2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d'Etat	20
2.3. Recrutements.....	22
2.3.1. Concours directs suivis de formation	22
2.3.2. Concours/Examens professionnels.....	26
2.3.3. Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat.....	29
2.4. Formation professionnelle	31
2.4.1. Elèves en formation.....	31
2.4.2. Elèves diplômés.....	33
2.5. Départ à la retraite	35
3. STATISTIQUES DU TRAVAIL.....	37
3.1. Contrôle d'établissements	37
3.2. Infractions à la législation du travail.....	39
3.3. Conflits de travail.....	41
3.3.1. Nombre de points de litiges.....	41
3.3.2. Conflits individuels et collectifs.....	43
3.4. Mouvements des travailleurs	45
3.5. Contrats de travail.....	47
3.6. Travail des enfants	49
4. STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE	51
4.1. Risques professionnels.....	51
4.1.1. Risques professionnels soumis à enquête à la DRTPS	51
4.1.2. Risques professionnels déclarés à la CNSS.....	53
4.2. Retraites et prestations dans le secteur public et privé	55
4.2.1. Retraites et prestations dans le secteur public	55
4.2.1.1. Effectifs des retraites enregistrés à la CARFO	55
4.2.1.2. Effectifs des ayants droit.....	57
4.2.1.3. Montant de la pension de retraite payé.....	60
4.2.1.4. Montant de la pension des veufs/veuves	62
4.2.2. Retraites et prestations dans le secteur privé	64
4.2.2.1. Immatriculation/affiliation des assujettis à la CNSS	64
4.2.2.2. Prestations sociales de la CNSS	66
Table des matières.....	68